



2025

# PROJET

2035



# DE TERRITOIRE



**CA2BM**  
gglomération  
2 Baies en Montreuillois



# Édito

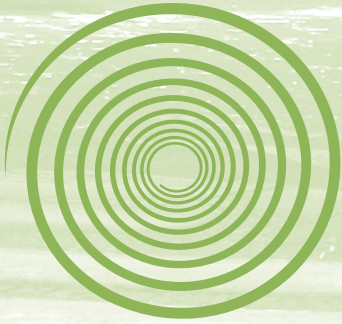


Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois s'est mobilisée sur de nombreux sujets stratégiques : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), Contrat d'Action pour la Ressource en Eau (CARE), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-H), Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Feuille de Route Numérique, Programme Alimentaire Territorial (PAT), Convention Territoriale Globale (CTG), Contrats de Ville, Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI), ...

Derrière ces acronymes, des actions concrètes sont mises en œuvre dans les domaines de

compétence de l'agglomération tels que la préservation de l'eau, la diminution de la production de déchets, l'amélioration de l'habitat, l'aménagement du territoire ou encore le développement des services rendus aux habitants de nos 46 communes.

Concomitamment à l'élaboration de ces documents-cadre, notre agglomération a mis en œuvre une concertation élargie afin de définir son projet de territoire. La démarche a impliqué les élus municipaux et communautaires, les socio-professionnels, les acteurs de la vie locale tout comme les habitants. Le fruit de ce travail mené au travers de rencontres, de questionnaires et autres ateliers, est présenté et mis en partage dans ce rapport.



Le projet de territoire constitue un outil de référence qui reprend les travaux menés sur les 8 dernières années et qui décrit les grandes orientations stratégiques que nous portons pour l'agglomération. Il constitue avant tout une feuille de route et témoigne de la volonté d'afficher une vision partagée du territoire, d'affirmer nos ambitions de développement des politiques publiques en plaçant l'utilisateur au cœur de notre action, mais aussi d'assurer l'équité pour les différentes composantes du territoire, tout en renforçant l'attractivité de notre agglomération.

Je suis convaincu que mener cette démarche permet de rendre plus lisible notre action auprès des habitants de la CA2BM mais également de mobiliser l'ensemble

de nos partenaires pour préparer le territoire de demain et faire face aux défis qui s'imposent à nous.

C'est bien tous ensemble, communes et intercommunalité, habitants, acteurs locaux, que nous saurons les relever.

**Bruno COUSEIN**

Président de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

# Sommaire

---

<b>ÉDITO</b>	<b>2</b>
<b>01. PORTRAIT DE LA CA2BM</b>	<b>7</b>
46 communes, 1 territoire	8
À la découverte de quelques emblèmes du territoire	10
<b>02. LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO</b>	<b>15</b>
<b>03. PROJET DE TERRITOIRE</b>	<b>22</b>
<b>Un projet de territoire : c'est quoi ?</b>	<b>23</b>
Une boussole collective	
Un socle commun	
Un projet co-construit	
Les grandes étapes d'élaboration	
Temps fort : le forum du Projet de territoire	
<b>Synthèse du diagnostic</b>	<b>28</b>
Richesses et fragilités du territoire	
<b>Nos grands défis collectifs</b>	<b>30</b>
Un paradis à préserver	

---

<b>04. QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ?</b>	<b>33</b>
<b>Un plan d'action pour l'avenir</b>	<b>34</b>
<b><u>AXE 01.</u></b>	
<b>Préserver et valoriser le cadre de vie et faire face aux défis climatiques</b>	<b>35</b>
Climat, air, énergie : défi global, engagement local	
Préserver notre eau, protéger notre patrimoine naturel	
Aménagement du territoire, risques et littoral : préparer demain	
Alimentation et agriculture : un cap local, solidaire et durable	
Déchets : de la gestion à la prévention	
<b><u>AXE 02.</u></b>	
<b>Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire</b>	<b>52</b>
L'accueil, tremplin du développement économique	
La culture en partage	
Santé, innovation et numérique : des moteurs pour demain	
Emploi et formation : attirer, accompagner, ancrer	
<b><u>AXE 03.</u></b>	
<b>Faire de la solidarité la valeur socle de notre territoire</b>	<b>64</b>
Des logements performants, divers, nombreux	
Cohésion sociale et citoyenneté : partout, retisser du lien	
Services à la population : liberté, égalité, solidarité	
Des déplacements facilités et plus durables	
<b>Cap 2035</b>	<b>74</b>
Vers un territoire de qualité(s)	
<b>Conclusion</b>	<b>76</b>
<hr/> <b>ALLER PLUS LOIN : LES DOCUMENTS CADRE</b>	<hr/> <b>79</b>



01.

# PORTRAIT DE LA CA2BM





# 46 communes, 1 territoire

Située en région Hauts-de-France, dans le département du Pas-de-Calais, entre la baie d'Authie et la baie de Canche, la CA2BM se compose de 46 communes réparties autour de 3 pôles :

Berck-sur-Mer ;  
Étaples-sur-Mer -  
Le Touquet-Paris-Plage ;  
Montreuil-sur-Mer.

**25** km  
de littoral

**2** Baies  
Authie et Canche



**410** km<sup>2</sup>  
de superficie

**3 pôles urbains**  
Étaples-sur-Mer -  
Le Touquet-Paris-Plage,  
Berck-sur-Mer,  
Montreuil-sur-Mer

**350** km → **30** sentiers  
labellisés  
de randonnées gérés et entretenus  
par la CA2BM

**+ de 67 000**  
habitants permanents  
**58 213**  
logements dont  
**22 191**  
en secondaire

**4 grands secteurs d'activité**  
le tourisme et les loisirs,  
la santé,  
l'agriculture et l'artisanat

**2 cinémas communautaires**  
Berck-sur-Mer,  
Montreuil-sur-Mer  
**4 médiathèques intercommunales**  
Attin, Berck-sur-Mer,  
Conchil-le-Temple,  
Rang-du-Fliers

**1** patrimoine naturel  
exceptionnel



**1** Office de Tourisme  
Communautaire et **4 Bureaux**  
d'Informations Touristiques  
Cucq,  
Montreuil-sur-Mer,  
Merlimont,  
Rang-du-Fliers

**77** %  
du territoire classé  
en zone naturelle

 **1ère** destination touristique  
des Hauts-de-France

**9** équipements sportifs  
communautaires



**1** salle de tennis  
**1** complexe sportif à Ecuire  
**1** terrain synthétique  
**3** piscines communautaires  
Ecuire,  
Étaples-sur-Mer,  
Berck-sur-Mer  
**2** stades  
(Mionnet • St Justin)



# À la découverte de quelques emblèmes du territoire

Entre terre, mer et rivières, le territoire de la CA2BM regorge d'emblèmes patrimoniaux et paysagers : ils font la fierté des habitants et attirent les visiteurs au-delà de ses frontières.

## PRENDRE DE LA HAUTEUR À MONTREUIL-SUR-MER

### Le saviez-vous ?

Jusqu'au Moyen Âge, la ville était en bord de mer. Elle possédait même un port fluvial et maritime actif, situé sur l'estuaire de la Canche, faisant de la cité un centre commercial important. Mais à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'estuaire s'est progressivement ensablé à cause de l'évolution naturelle du littoral et de l'activité humaine (défrichements, agriculture). La mer s'est retirée sur plusieurs kilomètres. Montreuil a alors perdu son accès direct au littoral, sans que son nom ne change.



*Du haut des remparts, le regard embrasse le paysage jusqu'à la mer : 15 km à vol d'oiseau !*

## SÉJOUR SANTÉ ET GRAND AIR À BERCK-SUR-MER

### Le saviez-vous ?

Avec ses établissements hospitaliers d'excellence dans les soins de rééducation longue durée et ses services spécialisés dans les soins neurologiques, locomoteurs et traumatiques, Berck-sur-Mer constitue un pôle santé de référence dans la région Hauts-de-France.



*Marcher dans le sable, faire planer un cerf-volant, braver le vent à char à voile et courir dans les chemins : tout un programme !*



**LA CHARTREUSE DE NEUVILLE : QUAND UN MONASTÈRE S'OUVRE AU MONDE !**

**Le saviez-vous ?**

Fondée en 1324, la Chartreuse de Neuville a d'abord été un monastère, puis Imprimerie générale de l'Ordre des Chartreux en Europe, ensuite un phalanstère d'artistes et un sanatorium. En 1914, le plus grand hôpital civil belge d'Europe s'installe dans ses murs, pour laisser place en 1950 à un hospice-asile. Elle renoue temporairement avec sa vocation religieuse dans les années 2000 jusqu'en 2008 : année du renouveau.

La Chartreuse de Neuville devient alors le terrain d'un vaste projet de renaissance patrimoniale. Elle est aujourd'hui un lieu unique en France, qui marie patrimoine, création artistique, innovation sociale et entrepreneuriat territorial.

*Quelle belle découverte ce lieu-ressource propice à la rencontre et à l'expérimentation. P.S. : flânerie dans les jardins du monastère vivement recommandée.*

**LE MARCHÉ PAYSAN DE MONTCAVREL : LE RENDEZ-VOUS ESTIVAL À NE PAS MANQUER !**

**Le saviez-vous ?**

Chaque été, depuis plus de 20 ans, le marché paysan de Montcavrel transforme la place du village en lieu de fête attirant les visiteurs de toute la région. Ce marché doit sa réussite à l'implication des associations du village, qui se mobilisent pour proposer animations musicales, restauration sur place et moments de partage. Le savoir-faire des producteurs et artisans locaux y est à l'honneur : fromages, chocolats, créations artisanales, spécialités culinaires... Au fil des années, il est devenu un rendez-vous incontournable, symbole d'une vie locale dynamique, attachée à son terroir et à la convivialité.



*Faire le plein de produits de saison, découvrir l'artisanat local, s'attabler en famille et danser au milieu de la foule : plus qu'un marché, c'est the place to be!*

**LE PORT D'ÉTAPLES : UNE ESCALE IODÉE EN BAIE DE CANCHE**

**Le saviez-vous ?**

Le port d'Étaples-sur-Mer, situé à l'embouchure de la Canche, face au Touquet, est un lieu emblématique de la Côte d'Opale. Longtemps considéré comme l'un des ports les plus actifs de la Manche, il a su faire face au déclin progressif de la pêche industrielle au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Doté d'une identité forte liée à son histoire, il est aujourd'hui un port de pêche traditionnel. Il abrite une flottille artisanale spécialisée dans la pêche côtière : crevettes grises, soles, crabes et coquillages, vendus chaque jour sur son célèbre marché aux poissons.



*Ici, on flâne sur les quais animés, on savoure l'ambiance maritime et l'on embarque pour une balade en bateau à la découverte de la Baie de Canche.*



## BALADE NATURE DANS LE BOIS DE LONGVILLIERS

### Le saviez-vous ?

Environ 15 % du territoire de la CA2BM sont constitués de massifs forestiers. Ces espaces boisés offrent une diversité de paysages et d'écosystèmes allant des forêts feuillues aux landes et prairies naturelles. Ils constituent des lieux privilégiés pour la randonnée, le VTT, l'observation de la faune et de la flore, ainsi que pour des activités pédagogiques et de loisirs.



*À travers la vallée de la Dordogne, les sentiers réservent de nombreuses surprises : des fermes moyenâgeuses, des moulins, des châteaux et des vues imprenables sur le boulonnais !*

## LA MADELON : UN HAVRE DE PAIX EN BAIE D'AUTHIE

### Le saviez-vous ?

La Baie d'Authie est classée site Natura 2000. Véritable sanctuaire pour la faune locale et migratrice, elle abrite une diversité remarquable : phoque gris, veau marin, aigrette garzette, spatule blanche, avocette élégante... Ses zones humides et ses estuaires font office de nurserie pour beaucoup d'espèces marines, et de refuge pour nombre d'insectes et d'oiseaux. Ses dunes et prés salés abritent également une flore exceptionnelle : onagre, aubépine, orpin brûmant, églantier, salicorne plantain maritime...



*Niché entre Waben et Groffliers, le port de la Madelon a un charme fou ! Quiétude assurée et promesse d'une évasion ressourçante.*

## LE TOUQUET : UN STYLE À PART ENTÈRE !

### Le saviez-vous ?

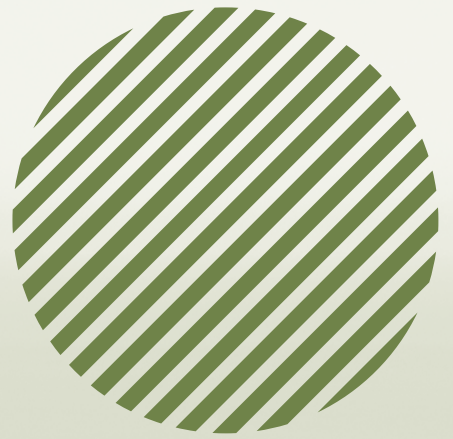
Depuis sa création en 1882, Le Touquet-Paris-Plage séduit par son architecture balnéaire variée et raffinée, façonnée par des architectes de renom. Style néo-normand avec ses colombages et toitures pentues, art nouveau aux lignes courbes inspirées de la nature, art déco géométrique et ornementé et style touquettois mêlant influences picardes et flamandes, se côtoient harmonieusement. Parmi les villas emblématiques, la Villa Alexandre (1901) illustre l'Art nouveau avec sa tourelle, la Villa La Prairie (1928) reflète le style touquettois signé Louis Quételart, et la Villa Nirvana (1910-1925) combine Art déco et touches cubistes avec sa façade rose distinctive.



*Entre style néo-normand, art nouveau et art déco, il y a le style touquettois : une architecture balnéaire unique en son genre et qui vaut le détour !*





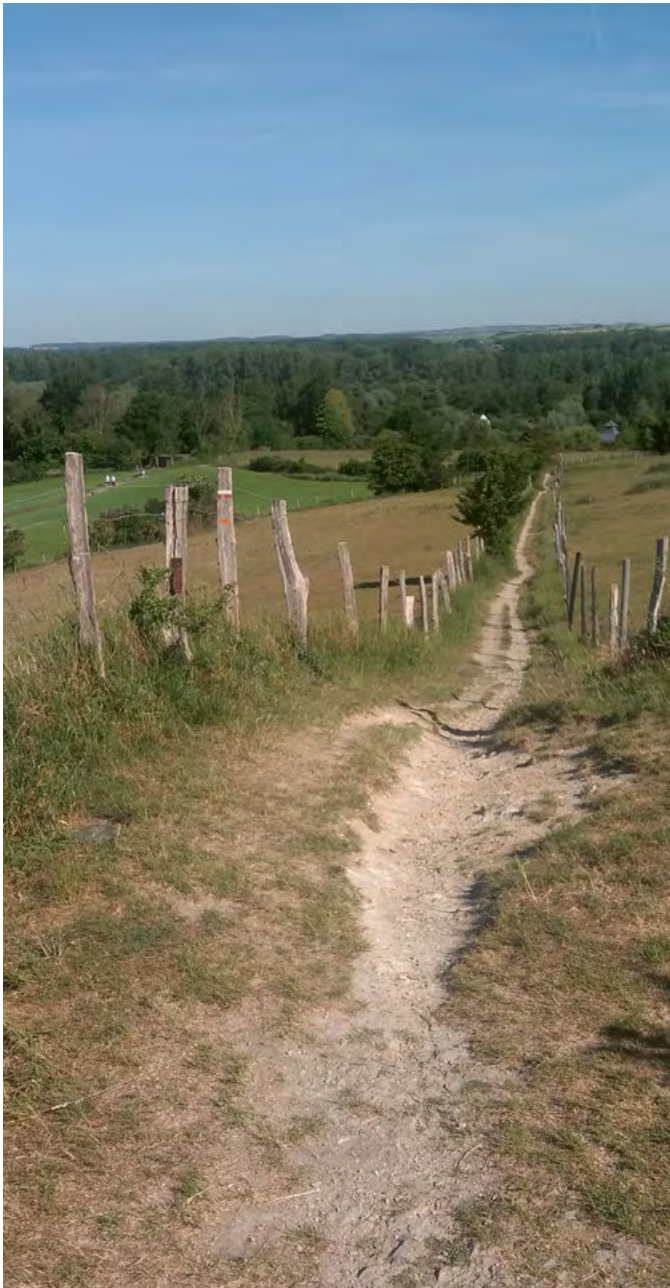


02.

**LES  
COMPÉTENCES  
DE L'AGGLO**



Née de la fusion, en janvier 2017, de trois anciennes intercommunalités (la Communauté de communes du Montreuillois, la Communauté de communes Opale Sud, et la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale), la CA2BM s'appuie sur une coopération intercommunale renforcée pour porter des projets à une échelle plus large.



La CA2BM joue un rôle structurant dans l'organisation du quotidien et l'avenir du territoire. Elle exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives dans plusieurs domaines clés.



## Le développement économique

Soutien aux entreprises, zones d'activités, tourisme...



## L'aménagement du territoire

Urbanisme, mobilités, habitat, planification (PLUiH, SCoT)...



## L'environnement et la transition écologique

Gestion des déchets, énergies renouvelables, préservation des espaces naturels...



## L'eau et l'assainissement

Production et distribution d'eau potable, traitement des eaux usées...



## La cohésion sociale et les services à la population

Relais Petite Enfance, jeunesse, culture, sport, santé...



AGRICULTURE  
ET ALIMENTATION



GEMAPI



DÉVELOPPEMENT  
NUMÉRIQUE



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE



ASSAINISSEMENT



ENVIRONNEMENT  
ET CADRE DE VIE



ÉQUIPEMENTS  
SPORTIFS



CULTURE ET RÉSEAU  
DE LECTURE PUBLIQUE



DÉCHETS



HABITAT



RELAIS PETITE  
ENFANCE



DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE



EAU POTABLE



ACCUEIL DES GENS  
DU VOYAGE



TOURISME



URBANISME



TRANSPORT  
ET MOBILITÉ

.....

**Fédérer les communes,  
agir pour les habitants,  
soutenir les entreprises**

.....



## TRANSPORT ET MOBILITÉ

Le réseau sécurisé de pistes cyclables, inscrit dans le projet EuroVéloroute, s'intègre au Schéma directeur cyclable du territoire qui vise à améliorer les infrastructures pour les cyclistes et à encourager l'usage du vélo comme mode de transport quotidien.

*La CA2BM dispose d'environ 35 kilomètres de pistes cyclables aménagées.*



## DÉCHETS

Au quotidien, la CA2BM assure la collecte, le tri et la valorisation des déchets. Elle encourage les bons gestes de tri, le réemploi et le compostage, via un maillage de déchèteries, des tournées régulières et des actions de sensibilisation auprès des habitants et des entreprises.

*Jeux, quizz, infos... : le Recytruck de la CA2BM sensibilise les habitants au recyclage et à la gestion des déchets.*



## EAU POTABLE

La CA2BM garantit à ses habitants un accès fiable et sûr à l'eau potable en gérant la production, la distribution et la qualité de l'eau, tout en entretenant les réseaux pour assurer un service durable et préserver la ressource.

*Champ captant l'eau de la nappe phréatique pour l'approvisionnement en eau potable.*



## TRANSPORT ET MOBILITÉ

La CA2BM est responsable de l'organisation et du développement des transports en commun sur son territoire. Son réseau se caractérise par un fort maillage en transports scolaires (46 communes desservies gratuitement) et 15 communes desservies par les lignes régulières.

*Transport de collégiens en bus scolaire.*





## HABITAT

La CA2BM coordonne la politique du logement sur son territoire. Elle facilite l'accès au logement social, soutient la rénovation et l'amélioration de l'habitat existant, et pilote la planification urbaine via le PLUiH. Elle accompagne aussi les habitants dans leurs démarches grâce à des permanences et conseils personnalisés.

*Avant - après : maison rénovée grâce aux aides financières mobilisées.*



## DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

La CA2BM soutient le développement économique local en gérant des zones d'activités, en aidant à la création, reprise ou extension d'entreprises, et en proposant des espaces de travail (ateliers relais, coworking)

*L'entreprise EXALTA (ex Intech-Médical - matériaux chirurgicaux pour l'orthopédie) est implantée à Rang-du-Fliers.*



## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), la CA2BM soutient l'agriculture locale et le développement des circuits courts. Dans une dynamique de transition agroécologique, elle facilite l'accès des producteurs aux marchés locaux et à la restauration collective, et encourage une alimentation de qualité, locale et à faible impact environnemental pour les habitants.

*Atelier organisé par la CA2BM à la Chartreuse de Neuville, animé par le responsable des jardins, dans le cadre du projet « Une seule santé » co-financé par l'ARS.*



## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscines, terrains, salles de sport : la CA2BM développe et gère des infrastructures sportives variées. Elle appuie les événements sportifs locaux et favorise la pratique sportive notamment au sein des quartiers prioritaires.

*Le territoire compte 3 piscines communautaires à Ecuire, Étaples-sur-Mer et Berck-sur-Mer.*



### GEMAPIE

Depuis 2018, la CA2BM exerce la compétence GEMAPIE, qui consiste à gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations et l'érosion côtière. Elle intervient dans l'entretien des cours d'eau, la protection contre les inondations et la mer, ainsi que la préservation des écosystèmes aquatiques. Elle collabore avec des partenaires locaux pour sécuriser le territoire face aux risques liés à l'eau.

*Travaux de levées de terre à Montreuil-sur-Mer.*



### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la CA2BM s'engage dans la transition écologique. Elle favorise la rénovation énergétique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables comme le solaire photovoltaïque, ainsi que la mobilité durable via l'aide à l'achat de vélos électriques, les transports collectifs et le covoiturage.

*Habitants du territoire ayant bénéficié d'une aide pour l'achat d'un vélo électrique.*



### RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la CA2BM accompagne parents et assistants maternels au quotidien. Il informe, oriente, propose des ateliers d'éveil pour les 0-3 ans, organise des formations professionnelles et favorise le partage de bonnes pratiques pour un accueil de qualité des jeunes enfants.

*Atelier d'éveil à la lecture au sein du RPE.*





### ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La CA2BM gère l'accueil des gens du voyage avec deux aires équipées pour courts et moyens séjours à Étaples-sur-Mer et Verton, et une aire de grand passage à Berck-sur-Mer. Ces sites offrent des services essentiels (eau, sanitaires, électricité) pour un accueil sécurisé et conforme aux obligations légales. La gestion est assurée par un prestataire spécialisé.

*Aire de courts et moyens séjours de Verton.*



### TOURISME

Créé en 2021, l'Office de tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale (OTMCO) rayonne aujourd'hui sur 42 communes. Il agit en lien étroit avec la CA2BM, qui entretient 30 sentiers de randonnée labellisés, soit près de 400 kilomètres de parcours. Le territoire compte huit stations de tourisme : Berck-sur-Mer, Camiers, Cucq-Stella, Sainte-Cécile, Étaples-sur-Mer, Le Touquet-Paris-Plage, Montreuil-sur-Mer et Merlimont. Quatre d'entre elles (Berck-sur-Mer, Camiers Sainte-Cécile, Étaples-sur-Mer et Le Touquet-Paris-Plage) conservent leur propre compétence en matière de tourisme, en partenariat étroit avec l'office communautaire.

*Randonnez ! Le Festival des randonnées pédestres, équestres, cyclistes ou de marche nordique.*



### CULTURE ET RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

La CA2BM pilote une politique culturelle intercommunale dynamique : elle anime le PIAM pour l'éducation musicale des jeunes, organise une saison artistique diversifiée dans de nombreuses communes, soutient des événements locaux ou suprarégionaux, mutualise les équipements culturels, et veille à ce que la culture soit accessible à tous, quel que soit leur lieu de résidence. La CA2BM anime également un réseau de lecture publique structuré autour de la médiathèque de Berck-sur-Mer et des antennes de proximité à Attin, Conchil-le-Temple et Rang-du-Fliers.

*Rentrée en musique pour les élèves des écoles de Verton et Montcavrel.*



03.

# PROJET DE TERRITOIRE

# Un projet de territoire : c'est quoi ?

Un projet de territoire est le fruit d'un dialogue entre élus, habitants, acteurs économiques, sociaux et culturels, autour d'un diagnostic partagé des atouts et des faiblesses, des forces et des vulnérabilités du territoire. Ensemble, ils tracent une vision commune : quelles priorités pour demain ? Quelles actions concrètes mettre en place ?

## UNE BOUSSOLE COLLECTIVE

C'est une véritable feuille de route qui guide le développement d'un territoire. Elle fixe un cap clair pour les années à venir.

- ✓ Guider les actions menées pour le développement du territoire.
- ✓ Définir clairement les orientations stratégiques de la collectivité : développement économique, aménagement et urbanisme, transport et logement, environnement et gestion des ressources.
- ✓ Définir un véritable projet commun d'intérêt local sur le long terme.
- ✓ Donner du sens et de la visibilité à l'action communautaire.
- ✓ Renforcer l'identité communautaire.
- ✓ Rassembler les acteurs du territoire.

*« Tracer la feuille de route du territoire et mettre en place les outils qui vont nous permettre de donner corps à nos rêves. »*

**Bruno COUSEIN**, président de la CA2BM et maire de Berck.

*« Qu'avons-nous envie de construire ensemble ? »*

**Didier BEE**, directeur général des services de la CA2BM.







## UN SOCLE COMMUN

Pour construire son projet de territoire, la CA2BM n'est pas partie d'une feuille blanche. Elle s'est appuyée sur l'ensemble des documents structurants déjà existants qu'elle a qualifiés et complétés par des entretiens menés avec des techniciens.

Le projet de territoire donne ainsi du sens et de la cohérence à l'action publique, en établissant un cadre stable pour construire **un territoire plus solidaire, durable et attractif.**

# PROJET DE TERRITOIRE

Piloté par la CA2BM

 <b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	 <b>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>	 <b>PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET GESTION DES RISQUES</b>	 <b>DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE</b>	 <b>HABITAT ET PATRIMOINE</b>	 <b>MOBILITÉS</b>
Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)	Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)	Contrat Global de l'eau	Convention Territoriale Globale	OPAH	Plan de Mobilité Simplifié
	Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)	PAPI Canche	Contrat de Destination Touristique	SPR Berck-sur-Mer	Schéma directeur Cyclable
Projet Alimentaire Territorial (PAT)		PAPI Bresle Somme Authie	Feuille de route numérique	SPR Le Touquet-Paris-Plage	Schéma de mise en tourisme des sentiers de randonnées
		SDAGE Artois Picardie	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)	SPR Étaples-sur-Mer	
		PPR du Montreuillois	Labellisation PVD et Convention ORT (Montreuil-sur-Mer)		
			Contrat QPV Étaples-sur-Mer Berck-sur-mer		
EN COURS D'ÉLABORATION — RÉVISION PROCHAINE					
Plan local d'urbanisme intercommunal valant plan local de l'habitat (PLUiH)	Observatoire géomatique « Zéro Artificialisation Nette »	PPRI de la Canche		SPR Montreuil-sur-Mer	
SCoT du pays maritime et rural du montreuillois	Label « Green Destination »	PPRI de l'Authie			
SRADDET des Hauts-de-France		SAGE de la Canche			
		SAGE de l'Authie			

## UN PROJET CO-CONSTRUIT

L'ensemble de ces documents et entretiens a constitué une matière première mise en partage et en débat, lors de **séminaires, conférences et forums** avec les élus et acteurs de l'ensemble du territoire.

### Conférence des Maires #1 Démarrage du Projet de territoire

- Compilation et synthèse des documents-cadres thématiques
- Entretien Président / chefs de service / Direction (22 entretiens)
- Compilation des éléments de concertation habitat (issus du PLUi-H)



### Conférence des Maires #2 Restitution du diagnostic

### FORUM Projet de Territoire

- Débattre des grands enjeux du territoire
- Partager et connecter avec les acteurs socio-économiques et institutionnels du territoire

### Séminaire de travail Élu·es

- Définir les grandes ambitions, orientations et priorités du Projet de territoire
- Identifier les points de convergence
- Bâtir la trame du Projet de Territoire

### Conférence des Maires #3 Présentation des axes stratégiques du Projet de Territoire et de la trame du document

### Questionnaire habitants

- Valider les orientations du Projet de Territoire et hiérarchiser les enjeux
- Recueillir les propositions de projets des habitants

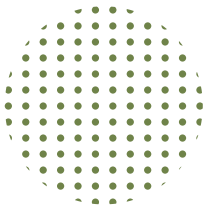


### Ateliers thématiques

- Identifier et construire les grands projets et démarches par thématiques du projet de territoire

### Conférence des Maires #4 Présentation du rapport final du projet de territoire

### Conseil communautaire Validation finale du projet de territoire



## TEMPS FORT : LE FORUM DU PROJET DE TERRITOIRE

Proposé à un moment clef dans l'élaboration du projet de territoire, en fin de diagnostic et en anticipation de la phase d'élaboration stratégique, le rendez-vous a réuni un total de **140 participants**.

L'objectif était triple : partager les forces, faiblesses et enjeux du territoire, inviter les acteurs institutionnels et socio-économiques à prendre part à la réflexion et positionner la CA2BM comme fer de lance, soutien et facilitateur de ce projet tourné vers l'avenir.



Frédéric Sampson, sous-préfet de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer et Bruno Cousein, président de la CA2BM et maire de Berck, lors de la plénière d'ouverture.

*« La mise en commun de toutes les propositions est vitale pour le territoire dont nous rêvons. »*

**Bruno Cousein**



Olivier Gacquerre, président de la CABBALR et maire de Béthune, était invité à partager l'expérience de son territoire.

*« On vit dans un paradis. Mais si on veut le préserver, il faut se battre pour le réinventer sans cesse. »*

**Frédéric Sampson**

*« Le premier constat qui a été fait, c'est que ça ne sert plus à rien de penser tout seul dans son coin. Il faut penser par territoire. »*

**Olivier Gacquerre**



Trois tables rondes et 2 ateliers ont permis aux intervenants et au public d'échanger sur les différentes thématiques du projet de territoire : identité commune, attractivité, changement climatique, environnement, logement, mobilité, alimentation, culture...

*« Nous les politiques sommes des facilitateurs. Mais on ne peut rien faire sans les acteurs et les forces vives du territoire. »*

**Pierre Ducrocq**, vice-président de la CA2BM, maire de Montreuil-sur-Mer.

*« Osons l'exigence. Ne nous arrêtons pas en chemin et allons au bout des choses, tous ensemble. Je pense que notre territoire a une richesse incroyable, une belle synergie. On peut se montrer leaders, montrer l'exemple pour les autres territoires. »*

**Alexandre Gauthier**, chef de la Grenouillère

*« Nous sommes à un tournant. C'est une grande responsabilité de penser un projet pour les années à venir. Nous devons construire ensemble, élus et habitants du territoire, notre identité commune, ce qui nous rassemble et nous définit. »*

**Mary Bonvoisin**, vice-présidente de la CA2BM et maire de Merlimont.

**141**  
participants  
dont

**31**  
élus

**+80**  
structures  
représentées





## SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

# Richesses et fragilités du territoire

### UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET RECONNU

La CA2BM bénéficie d'atouts majeurs : une qualité de vie reconnue, des paysages diversifiés entre littoral, arrière-pays, zones humides et forêts, ainsi qu'un patrimoine architectural et urbain remarquable. Destination touristique de premier plan dans les Hauts-de-France, elle attire chaque année près de 2 millions de visiteurs. Ses plages, ses dunes, ses forêts et ses événements internationaux comme l'Europe du Touquet ou les Rencontres Internationales de Cerfs-Volants de Berck renforcent sa notoriété.

### L'EAU, SOURCE DE RICHESSE ET DE VULNÉRABILITÉS

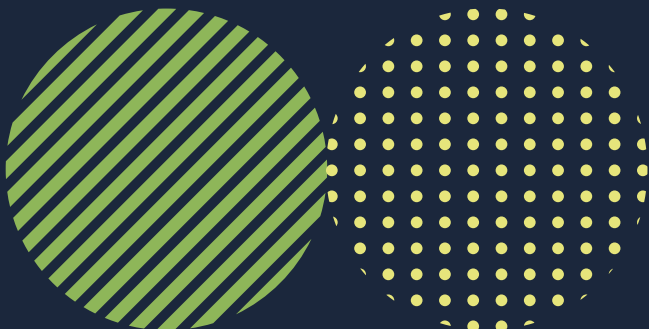
L'eau est omniprésente, elle façonne les paysages de la CA2BM et constitue l'ADN du territoire. Avec un réseau hydrographique dense, l'approvisionnement en eau potable est garanti pour l'ensemble de la population. Cependant, cette ressource est fragile, exposée aux pollutions (nitrates, pesticides) et au changement climatique, et elle constitue un facteur de risques dans les zones basses, sujettes aux inondations et submersions marines.

### DES SAVOIR-FAIRE ET DES ÉQUIPEMENTS DIVERSIFIÉS

La CA2BM est un territoire dynamique qui regorge de savoir-faire prenant racine dans le patrimoine local. Tourisme, santé, artisanat, agriculture, gastronomie, création culturelle, sport, loisirs... : les domaines d'excellence sont nombreux et constituent un tissu économique et associatif vivant.

En matière de sports et de loisirs, les équipements sont nombreux et variés : golfs, centres équestres, bases nautiques et parcs dont celui de Bagatelle qui accueille des milliers de visiteurs annuels.

Avec l'Hôpital Maritime, l'Institut Calot, la Fondation Hopale et le Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer (CHAM), le territoire propose un pôle de santé de premier plan, reconnu au niveau national et international.



## UN PARC DE LOGEMENTS SOUS PRESSION

Le parc de logements de la CA2BM est en augmentation depuis 2015. Cette croissance est principalement liée à la multiplication des résidences secondaires et des meublés touristiques qui représentent près de 45% des logements.

Ce phénomène de pression foncière affecte particulièrement la frange littorale. Elle fragilise l'accès au logement des jeunes ménages et des revenus modestes, qui se reportent vers l'arrière-pays, les éloignant des pôles de services.

L'habitat a ainsi représenté 59 % de la consommation d'espaces entre 2011 et 2022, accentuant l'artificialisation des sols et l'étalement urbain.

## UN TERRITOIRE POLARISÉ

L'organisation repose sur trois bassins de vie : Étaples-sur-Mer/Le-Touquet-Paris-Plage et Berck-sur-mer sur le littoral, Montreuil-sur-mer pour l'arrière-pays. En termes d'équipements et de services à la population, le littoral est bien pourvu tandis que le nord de l'arrière-pays l'est moins. Dans l'arrière-pays rural, Montreuil fait figure de pôle structurant.

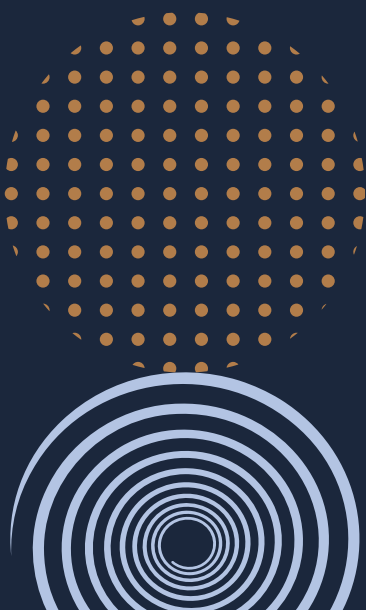
Cette polarisation concentre population et emplois sur le littoral, laissant certaines communes rurales moins bien desservies en services et équipements.

Les mobilités reflètent ces déséquilibres avec 75% des déplacements s'effectuant vers les pôles littoraux. La voiture reste prédominante et représente 85% des déplacements, elle atteint même 95% sur les liaisons moins structurées, accentuant coûts, congestion et impacts environnementaux.

## RISQUES NATURELS ET CLIMAT

Le territoire de la CA2BM est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique : submersion marine, érosion du trait de côte, inondations, fragilisation des zones humides et des forêts, sensibilité du bâti au retrait-gonflement des argiles. L'artificialisation des sols et l'urbanisation du littoral accentuent ces vulnérabilités.

Pour y faire face, la collectivité s'appuie sur des outils de planification (PPRI, PAPI, plans de gestion des risques) et mise sur la préservation des milieux naturels comme levier essentiel de résilience.





# Un paradis à préserver

## NOS GRANDS DÉFIS COLLECTIFS

### CADRE DE VIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Comment opérer le changement d'échelle en matière de transition ? Comment conjuguer sobriété, résilience et attractivité ?
- Comment préserver ce qui est fragile et précieux : l'eau, les sols, les milieux naturels, la biodiversité ?
- Comment protéger les habitants et les infrastructures des risques liés au changement climatique ?
- Comment soutenir le développement d'une agriculture durable et de proximité, à l'appui des transitions alimentaires et écologiques ?

### COHÉRENCE TERRITORIALE ET SERVICES AUX HABITANTS

- Comment diversifier l'offre en matière d'habitat, améliorer la performance énergétique des logements et répondre aux besoins démographiques ?
- Comment rendre la mobilité plus accessible, développer des alternatives bas-carbone et fluidifier les déplacements ?
- Comment lutter contre les inégalités, comment développer la solidarité et la citoyenneté ?
- Comment consolider l'accès aux droits et aux services pour tous, comment réduire les inégalités territoriales en matière de santé ?

### ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Comment accueillir durablement les visiteurs et consolider le dynamisme de l'économie locale ?
- Comment aller plus loin dans le développement de la culture sur l'ensemble du territoire ?
- Comment soutenir la recherche et le développement, et comment accélérer la transition numérique tout en garantissant l'inclusion ?
- Comment développer la formation et l'emploi des jeunes, comment adapter les compétences aux besoins des entreprises ?



**En offrant une compréhension claire des grands enjeux auxquels nous devons répondre, le projet de territoire nous donne l'opportunité de se mettre en action collectivement et de se projeter avec confiance dans l'avenir.**





# QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ?

04.





# Un plan d'action pour l'avenir

La démarche de co-construction du projet de territoire a permis de mettre en cohérence l'ensemble des documents structurants en matière d'aménagement, de développement durable, de gestion des risques, de développement social et économique, d'alimentation, d'habitat, de mobilités...

Elle ambitionne d'apporter une réponse aux grands défis du territoire. Elle prend corps aujourd'hui à travers la formulation de trois axes d'action et de six grands objectifs à atteindre collectivement :

## 1. Préserver et valoriser le cadre de vie et faire face aux défis climatiques

- Un territoire engagé dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique
- Un territoire qui protège sa population face aux risques naturels

## 2. Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire

- Un territoire vivant, animé et hospitalier pour ses habitants et ses visiteurs
- Un territoire qui met en avant ses atouts pour rayonner au-delà de ses frontières administratives

## 3. Faire de la solidarité la valeur socle de notre territoire

- Un territoire de proximité pour l'épanouissement de ses habitants
- Un territoire équilibré et harmonieux

Chacun des trois axes d'actions est organisé en treize thématiques qui couvrent l'ensemble des sujets stratégiques pour le territoire. C'est d'un véritable plan d'action collectif dont il s'agit, qui fixe un cap et guide l'évolution de notre territoire à 10, 20, 30 ans.

### Préserver et valoriser le cadre de vie et faire face aux défis climatiques

1. Climat, air, énergie
2. Eau et patrimoine naturel
3. Aménagement du territoire, risques et littoral
4. Alimentation et agriculture durables
5. Prévention et gestion des déchets

### Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire

6. Développement économique et tourisme
7. Culture et patrimoine
8. Recherche, innovation et numérique
9. Emploi et formation

### Faire de la solidarité la valeur socle de notre territoire

10. Habitat, logement
11. Mobilités
12. Cohésion sociale et citoyenneté
13. Services à la population, sports et culture



An aerial photograph of a beach at sunset or sunrise. The ocean is a deep blue, and the sky is a warm orange. A long wooden pier extends into the water. Several people are visible walking on the beach. The foreground is dominated by tall, dark grasses.

Axe 01

**Préserver et  
valoriser le cadre  
de vie et faire  
face aux défis  
climatiques**



# Climat, air, énergie : défi global, engagement local

Pleinement engagée dans sa **transition écologique**, la CA2BM affiche aujourd'hui des résultats encourageants. Environ 21 % des besoins en électricité sont couverts localement grâce aux énergies renouvelables : l'éolien à hauteur de 80%, mais aussi le biogaz (18%) et le photovoltaïque (1,9%). Par ailleurs, 6% des besoins sont assurés par l'unité de méthanisation du Pré du Loup Énergie, à Saint-Josse.

Pour que cette dynamique continue à prendre de l'ampleur, les potentiels sont là : solaire thermique et photovoltaïque, géothermie, méthanisation... et même thalassothermie : à Berck-sur-Mer, une étude en cours ouvre des perspectives prometteuses pour une future

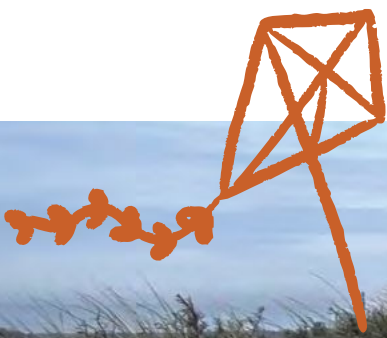
production d'énergie à partir d'eau de mer.

Au-delà de sa diversité paysagère, notre patrimoine naturel joue un rôle clé dans le stockage du carbone. Près de 9 700 kt éq. CO<sub>2</sub> sont ainsi stockés dans les sols agricoles (68%), les forêts (22%) et les milieux humides (10%). Préserver ces espaces, lutter contre l'artificialisation et renforcer les continuités écologiques sont autant de leviers pour **préserver et augmenter cette séquestration carbone** dans les années à venir.

Toutefois, lorsque l'on parle de transition, les défis à relever restent nombreux. Le secteur des transports et ceux du résidentiel/tertiaire

représentent à eux seuls 65% des émissions de gaz à effet de serre. Près de 40% du parc bâti est antérieur à 1975, avant les premières normes thermiques : **la rénovation énergétique et la décarbonation des transports** s'imposent donc comme des enjeux de transition de premier plan.

**Intensifier la production d'énergies renouvelables, rénover massivement les bâtiments, accompagner la décarbonation des entreprises et développer des mobilités plus propres : autant de leviers à activer pour conjuguer sobriété, résilience et attractivité.**



*« Les énergies renouvelables doivent devenir un élément incontournable pour atteindre la neutralité carbone. La part des énergies renouvelables doit se développer et atteindre 80 % de notre mix énergétique. Nous sommes à 20 % aujourd'hui. Il reste encore du travail. »*

**Éric VIDALENC**, Directeur général adjoint de l'ADEME Hauts-de-France

*« Face au changement climatique, des opportunités existent. À nous de les saisir ! »*

Contribution issue du **Forum Projet de Territoire** organisé à Berck-sur-Mer, le 2 mars 2023





## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### DIMINUER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- > Favoriser le recours aux énergies renouvelables.
- > Mettre en place des solutions de récupération ou de production de chaleur renouvelables.
- > Sensibiliser gestionnaires et usagers aux économies d'énergie.

### ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

- > Accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement
- > Poursuivre et renforcer les dispositifs existants (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, aides au ravalement, thermographie aérienne).
- > Intégrer des critères environnementaux dans les projets de construction neuve.

### DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE CHALEUR, AUGMENTER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- > Accompagner les projets communaux de réseaux de chaleur et de chaudières biomasse.
- > Analyser les gisements énergétiques disponibles sur le territoire.
- > Mettre en place un projet de R&D autour de l'utilisation des énergies marines.

### DÉVELOPPER L'ÉLECTROMOBILITÉ ET LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

- > Cartographier l'offre existante en bornes de recharge.
- > Accompagner le déploiement des bornes de recharge à l'échelle intercommunale.
- > Renouveler les flottes de véhicules professionnels.
- > Expérimenter des projets de stations de recharge au biogaz.

### ACCOMPAGNER LA DÉCARBONATION DES PME

- > Créer un groupe de travail inter-PME pour partager et mutualiser les solutions.
- > Sensibiliser aux leviers de transition et aux obligations des entreprises (Décret Tertiaire, bonus écologique...)
- > Renforcer les circuits courts et l'économie circulaire.

## CÔTÉ TRANSITION

### OBJECTIFS 2030

**-34 %**  
d'émissions  
équivalent CO<sub>2</sub>

**-30 %**  
de consommations  
énergétiques (GWh)

**+24 %**  
de production  
d'énergies  
renouvelables (GWh)

**+20 %**  
de réhabilitations,  
au sein du parc  
immobilier classé  
« passoires  
thermiques »

### OBJECTIFS 2050

**-55 %**  
d'émissions  
équivalent CO<sub>2</sub>

**-50 %**  
des consommations  
énergétiques (GWh)

**+47 %**  
de production  
d'énergies  
renouvelables (GWh)

## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Mise en place de **toitures photovoltaïques** dans le cadre de la réhabilitation de bâtiments communautaires.
- ✓ Accompagnement des communes dans la **réalisation d'audits énergétiques** de leur patrimoine bâti et de leur éclairage public (avec la FDE 62).
- ✓ Réalisation d'une **étude préalable** à la construction d'une **chaufferie biomasse** sur la zone d'équipements communautaires d'Ecures.
- ✓ Identification de **zones d'accélération pour les énergies renouvelables**.
- ✓ Pérennisation du dispositif **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) et de l'aide au ravalement de façade.





# Préserver notre eau, protéger notre patrimoine naturel

*« L'attractivité du territoire est basée sur la richesse du patrimoine naturel. Que fait-on pour le préserver tout en le mettant en avant ? »*

**Alice DACQUET**, ex-responsable du Catalyseur des possibles à la Chartreuse de Neuville

Entre rivières, estuaires et zones humides, la CA2BM dispose d'un patrimoine naturel exceptionnellement riche. De la Canche à l'Authie, **le réseau hydrographique est dense** et partout, l'eau façonne les paysages. Par ailleurs, la ressource est suffisante en quantité pour répondre aux besoins des habitants. Mais sa qualité reste fragile : des dépassements récurrents en nitrates et pesticides, ainsi que la pollution microbiologique fréquente des eaux de baignade au nord du littoral, nécessitent une vigilance constante. Pour y répondre, **22 captages d'alimentation en eau potable**, dont 1 en contrat CARE,

assurent aujourd'hui la protection et la sécurisation de la ressource. Deux autres contrats sont à l'étude.

Avec près de **8 300 hectares de zones humides**, 23 % de son territoire classé en ZNIEFF et 12 % en sites Natura 2000, la CA2BM possède un maillage dense d'espaces naturels protégés. Cette mosaïque de milieux diversifiés dessine de belles continuités écologiques qui lui permettent, entre autres atouts, d'héberger une biodiversité remarquable. **300 espèces d'oiseaux** (dont deux tiers d'espèces protégées) ont ainsi élu domicile sur le territoire. Et comment ne pas citer

phoques gris, marsouins et veaux marins, vedettes incontestées des balades naturalistes sur le littoral... Côté flore, le patrimoine est tout aussi exceptionnel et fragile : 10 % des espèces recensées sur le territoire sont aujourd'hui inscrites sur la liste rouge régionale.

**Préserver la qualité de l'eau, protéger les sols, maintenir la biodiversité et la diversité des milieux naturels : tels sont les enjeux d'avenir pour un territoire formidablement riche, mais conscient de ses vulnérabilités.**





## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### MAINTENIR LA QUANTITÉ ET LA QUALITÉ DE NOTRE EAU POTABLE

- > Concevoir et mettre en œuvre un schéma directeur d'interconnexion et de sécurisation des champs captants stratégiques.
- > Sensibiliser le public, notamment scolaire, à la préservation et aux économies d'eau.
- > Sensibiliser les aménageurs aux solutions fondées sur la nature, notamment pour la gestion alternative des eaux pluviales.
- > Développer des dispositifs de récupération des eaux pluviales pour les habitants.
- > Définir une stratégie de réutilisation des eaux traitées (REUT) pour des usages professionnels (incendie, nettoyage, irrigation...).

### PRÉSERVER LES SOLS ET LA BIODIVERSITÉ

- > Préserver et renforcer les prairies et tourbières, renforcer les continuités écologiques et expérimenter des actions de renaturation.
- > Développer la connaissance naturaliste du territoire (inventaires, Atlas de la Biodiversité Communale) pour cibler les actions de protection.
- > Adopter un plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.
- > Intégrer la biodiversité dans l'aménagement du territoire à travers le PLUiH.
- > S'engager dans des démarches structurantes : schéma local de cohérence écologique, gestion différenciée des espaces verts, labellisation « Territoire Engagé pour la Nature ».

### PROTÉGER L'EAU DANS SES MILIEUX NATURELS

- > Protéger les zones humides du territoire, via des contraintes accrues sur la construction.
- > Mettre en œuvre une gestion raisonnée et cohérente de la laisse de mer.

*« Il faut réguler la construction ensemble, poser un cadre et sanctuariser l'environnement dans lequel nous vivons. »*

**Alexandre GAUTHIER**, Chef de la Grenouillère





## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Identifier les faiblesses des **réseaux de distribution** et améliorer leurs performances.
- ✓ Produire des **Contrats d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE)** et des diagnostics sur les champs captants prioritaires.
- ✓ Optimiser l'usine de **traitement des nitrates et phytosanitaires** de Rang-du-Fliers.
- ✓ Déployer les **études HMUC** (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) et les premiers **Projets Territoriaux de Gestion de l'Eau (PTGE)**.
- ✓ Appliquer le **Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)**.
- ✓ Protéger et restaurer **les richesses naturelles** emblématiques du territoire et ses milieux naturels, via la mise en place de **plans de gestion adaptés**.
- ✓ Concevoir un **programme d'entretien et de restauration** des cours d'eau et zones de baignade.
- ✓ Améliorer la connaissance du **fonctionnement hydro-sédimentaire** des estuaires.
- ✓ Développer la **sensibilisation** des habitants, scolaires et visiteurs.
- ✓ Favoriser les synergies entre professionnels de l'environnement et la mutualisation des moyens, via la création d'un **Espace Action Nature** (action réalisée avec le CPIE).
- ✓ **Protéger** les cours d'eau, les champs captants, les zones humides.
- ✓ Intégrer l'**objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** dans les documents d'aménagement du territoire, en s'appuyant sur l'observatoire cartographique développé par la CA2BM.

---

## CÔTÉ TRANSITION — NOS OBJECTIFS EN CHIFFRES

**-50 %**

de consommation foncière  
par rapport à la décennie  
précédente

**0**

Artificialisation Nette  
à horizon 2050 !

# Aménagement du territoire, risques et littoral : préparer demain !

La CA2BM tire une grande part de son identité de ses plages, de son littoral et de son cadre naturel splendide. Mais cette richesse exceptionnelle porte aussi, en creux, des fragilités et des menaces, principalement liées **aux risques naturels**.

À des degrés divers, le phénomène concerne presque tout le territoire. **Érosion** et évolution du trait de côte, **submersion marine** au niveau des estuaires, **inondations** par ruissellement, débordement des cours d'eau ou remontées de nappes : les phénomènes sont nombreux, et appelés à s'accroître avec les effets attendus du **changement climatique**.

Par ailleurs, depuis les années 1950, l'urbanisation s'est fortement développée sur le front littoral du territoire. Cette densification expose un nombre croissant de personnes aux risques de submersion marine.

Aujourd'hui le changement de cap est amorcé en lien avec les objectifs ZAN 2050. Plusieurs documents cadres - Plan de gestion des risques d'inondation, PPR du Montreuillois, PAPI littoral Bresle-Somme-Authie et PAPI de la Canche - structurent l'action collective et guident les documents d'urbanisme. Au-delà des dispositifs réglementaires, l'**adaptation du territoire** s'appuie aussi sur le

maintien et la valorisation d'éléments naturels et paysagers jouant un rôle de protection - zones d'expansion des crues, zones humides, cordons dunaires - essentiels pour réduire l'intensité des phénomènes.

**En ce sens, la CA2BM s'engage dans une démarche de résilience : coordonner les acteurs, sensibiliser les habitants, intégrer le risque dans la culture de l'aménagement et avancer pas à pas vers un territoire plus sûr et mieux préparé.**

*« Nous devons nous doter d'une culture du risque et faire en sorte que les habitants s'en imprègnent. »*

**Jean-François RAPIN**, Sénateur du Pas-de-Calais, Conseiller Régional





## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE, FAIRE FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

- > Identifier et réserver des zones de refuge pour les habitants les plus exposés, en prévoyant des dispositifs concrets d'évacuation (kits de survie, schémas d'évacuation).
- > Repenser les activités touristiques du littoral en intégrant la gestion du risque.
- > Clarifier le rôle de chaque acteur dans la gestion des crises et améliorer la coordination.
- > Sensibiliser et impliquer la population dans la stratégie de prévention en recueillant ses retours d'expérience, partager témoignages et récits de sinistrés.
- > Développer une information claire et partagée sur les risques, à la fois via les notaires et agences immobilières pour les acquéreurs, et via des actions de sensibilisation auprès des habitants et des jeunes publics.

### S'INSPIRER DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE, POUR METTRE EN OEUVRE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT RÉSILIENTS

- > Adapter l'urbanisme aux risques grâce à un document unique (PLUiH) définissant les zones et les aménagements adaptés.
- > Valoriser les espaces naturels, souvent concernés par les inondations, pour renforcer l'attractivité tout en adaptant les aménagements touristiques nécessaires.
- > Adapter les modes et pratiques de construction aux risques naturels.

### ENGAGER UNE STRATÉGIE À LONG TERME DE RECOMPOSITION DU LITTORAL

- > Répondre aux problèmes d'érosion via des démarches de repli stratégique (relocalisations, cartographie de zones rendues à la mer).
- > Revoir la stratégie d'aménagement pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.
- > Sensibiliser élus et populations aux évolutions du littoral, et à leurs conséquences sur les possibilités d'aménagements futurs.
- > Définir une gestion à long terme du risque de submersion marine et d'érosion côtière.
- > Préserver les activités économiques et touristiques menacées par l'érosion et la submersion, en adaptant les aménagements et en protégeant les sites stratégiques.

---

## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Mettre en place **des aménagements ou des solutions naturelles** pour limiter l'érosion côtière et stabiliser le trait de côte.
- ✓ Renforcer et **développer les ouvrages de lutte de défense contre la mer** pour les espaces les plus sensibles ou les plus denses
- ✓ **Recenser toutes les zones capables d'accueillir des ouvrages de lutte contre les inondations** : digues, bassins, zones de tamponnement, etc.
- ✓ Réaliser un **diagnostic du bâti et des populations** les plus exposées aux risques
- ✓ **Sensibiliser la population et les acteurs du territoire** aux risques naturels et à leurs enjeux

## MICRO — TERRITOIRE

### DÉVELOPPEMENT OUI... MAIS DÉVELOPPEMENT RÉSILIENT !

*« Nous sommes dans un nouveau paradigme, celui du développement résilient. Les effets du changement climatique induisent des contraintes qu'on doit intégrer pour préserver notre paradis. »*

**Frédéric SAMPSON**, Sous-préfet de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer

### SE DOTER D'UNE CULTURE DU RISQUE

*« Sur des territoires contraints comme les nôtres, qui sont confrontés à la nécessité à la fois de croître et de réduire, il faut travailler sur l'existant et sur le nouveau, tout en gardant une part de réflexion liée aux risques. Il faut garder en tête cette maxime : "Un jour, ça nous arrivera." »*

**Jean-François RAPIN**, Sénateur du Pas-de-Calais, Conseiller Régional



# Alimentation et agriculture : un cap local, solidaire et durable

Avec près de **230 exploitations agricoles**, soit environ 5 par commune, l'agriculture innerve tout le territoire de la CA2BM. Elle façonne les paysages, structure l'arrière-pays et contribue à son identité rurale affirmée. Avec leur **fort potentiel agronomique**, les sols permettent une belle diversité de cultures. Un terroir fertile, qui doit aussi composer avec un contexte de forte pression foncière et de recul du nombre d'exploitations : près de 7 fermes sur 10 ont disparu depuis 1980.

Aujourd'hui en CA2BM, le modèle agricole local reste majoritairement conventionnel et le bio assez embryonnaire. Les circuits courts sont présents mais encore peu structurés à grande échelle, malgré un potentiel important porté par la **fréquentation touristique** et les besoins croissants en **restauration collective**, qu'il s'agisse des cantines scolaires (près de 3 000 repas/jour) ou des établissements de santé, notamment à Berck-sur-Mer. À cela s'ajoute un tissu actif de commerces de bouche qui anime les centres-bourgs et valorise les productions locales.

Dans ce contexte global, plus de 40 % des **exploitations agricoles** ont engagé des activités de diversification (transformation, vente directe, agrotourisme...), ouvrant la voie à de nouveaux modèles économiques innovants.

**Les années à venir devront permettre de conforter cette agriculture de proximité, en assurant son renouvellement, en facilitant l'accès au foncier, et en développant des débouchés cohérents avec les transitions alimentaires et écologiques.**



*« Je veux un territoire où il est plus facile de se déplacer, où on a pris en compte les enjeux environnementaux. Où on fait la part belle à une agriculture locale. »*

**Élodie D'ANDRÉA**, coordinatrice du projet « Les Bobos à la ferme »

*« Nous avons des produits incroyables, des chefs excellents. Appuyons-nous sur ces ressources! »*

**Daniel FASQUELLE**, Maire du Touquet-Paris-Plage, Vice-président de la CA2BM



## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### FAVORISER ET PROMOUVOIR L'ALIMENTATION LOCALE

- > Faciliter la distribution de produits locaux en mutualisant des moyens logistiques.
- > Créer un label valorisant les bonnes pratiques agricoles et les productions locales.
- > Promouvoir la gastronomie locale comme pilier de l'image du territoire.

### ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES AGRICOLES PLUS VERTUEUSES

- > Accompagner vers des pratiques agricoles compatibles avec la lutte contre le ruissellement.
- > Rémunérer les agriculteurs pour leurs actions en faveur de la qualité de l'eau, du stockage de carbone, du paysage et de la biodiversité.
- > Développer une filière bois-énergie et biomasse en lien avec les ressources agricoles.
- > Généraliser des pratiques d'assolement pour lutter contre l'érosion des sols.
- > Maintenir et valoriser les prairies en soutenant une filière d'élevage local à l'herbe.
- > Déployer une gestion hydraulique douce et suivre les avancées en recherche sur l'eau.

### RENFORCER LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE, LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

- > Lancer un programme de sensibilisation « Bien manger sans gaspiller » dans les écoles, entreprises et structures sociales.
- > Élaborer une charte intercommunale pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
- > Créer un réseau alimentaire solidaire pour faciliter l'organisation des dons.
- > Signer des conventions avec producteurs, grandes surfaces, artisans et écoles pour récupérer les excédents alimentaires.
- > Mettre en place un marché solidaire mobile avec des produits locaux à prix réduits, ciblant notamment les quartiers prioritaires et les zones rurales isolées.





## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Mise à jour du catalogue « Saveurs et savoir-faire » avec Opale&co. Création d'une déclinaison numérique incluant une **carte interactive des producteurs**.
- ✓ Mise en place d'un **groupement d'achat en restauration collective**.
- ✓ **Soutenir l'approvisionnement local** dans la restauration collective, en accompagnant les communes dans l'écriture de leurs marchés publics, et les producteurs pour y répondre.
- ✓ **Favoriser la plantation de haies et boisements** autour des champs, préserver celles qui existent.
- ✓ Protéger la qualité de l'eau potable en accompagnant les agriculteurs des zones sensibles à **réduire l'usage de pesticides et polluants**, conformément aux engagements environnementaux.
- ✓ Faire connaître les **dispositifs d'aides agricoles** mises en place sur le territoire.

---

## CÔTÉ TRANSITION — NOS OBJECTIFS EN CHIFFRES

**+20 %**

de produits locaux  
dans l'alimentation  
des habitants de la CA2BM

**-30 %**

des émissions  
de carbone pour  
le secteur agricole

# Déchets : de la gestion à la prévention

Avec une moyenne de **372 kg de déchets ménagers produits par habitant et par an**, la CA2BM dépasse largement la moyenne régionale (qui est de 261 kg/hab./an). Cet écart s'explique, au moins en partie, par l'importante fréquentation touristique du littoral. Un constat qui invite à considérer la prévention et la gestion des déchets comme des priorités stratégiques à part entière, dans une démarche globale de transition écologique et de développement durable de notre territoire.

Depuis fin 2022, ce cadre stratégique essentiel est fixé par le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**. Ce document, qui déclina 15 actions prioritaires dont le tri à la source des biodéchets, fixe le cap jusqu'en 2028.

En matière de gestion des déchets, le territoire dispose par ailleurs d'un **bon maillage d'équipements de proximité** : trois déchetteries (Beaumerie-Saint-Martin, Berck-sur-Mer, Étaples), plusieurs plateformes et points de collecte

pour déchets végétaux, ainsi que quelques unités de traitement localisées notamment à Cucq et Beaumerie. Mais aujourd'hui, l'essentiel des enjeux en la matière est ailleurs.

**Sensibilisation des publics, approches incitatives, développement du réemploi sont autant de leviers fondamentaux pour relever le défi de la réduction des déchets sur notre territoire.**





## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### INCITER LES ACTEURS DU TERRITOIRE À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- > Renforcer le soutien aux associations ESS qui œuvrent pour la réduction des déchets.
- > Engager les communes dans la diffusion des outils de sensibilisation.
- > Développer des partenariats avec les écoles.
- > Développer des actions auprès des acteurs économiques du territoire, notamment ceux du secteur touristique.
- > Concevoir et diffuser de la documentation spécifiquement destinée aux touristes.

### RENFORCER LE TRI ET LE RÉEMPLOI DES DÉCHETS

- > Généraliser le tri à la source des biodéchets : compostage individuel et collectif (y compris en pied d'immeuble), installation d'abris bacs et adaptation des fréquences de collecte.
- > Renforcer la communication et la sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, auprès des habitants, des communes, des établissements recevant du public et des touristes.
- > Développer la filière réemploi : concertation avec les acteurs concernés et mise en place d'espaces de dépôt en déchèterie.

## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ **Instaurer une redevance spéciale** pour les professionnels produisant plus de 480 litres d'ordures ménagères ou biodéchets par semaine.
- ✓ **Multiplier les actions de sensibilisation** : tenues de stands, ateliers, soutien aux repair cafés.
- ✓ **Produire un dossier pédagogique** sur le sujet, destiné aux scolaires.
- ✓ **Sensibiliser au gaspillage alimentaire**, notamment dans les cantines scolaires (financement de tables de tri).
- ✓ Réaliser des **contrôles des bacs de tri** sur le terrain.
- ✓ Renforcer les actions de sensibilisation des **ambassadeurs du tri** : stands, animations, etc.
- ✓ Déployer l'**application mobile « Infos déchets en CA2BM »**.
- ✓ Mettre à disposition gratuitement **un composteur par foyer**.
- ✓ Identifier les **acteurs associatifs du réemploi** sur le territoire.
- ✓ Mettre en place une **convention de collecte et recyclage de radiographies usagées**.

---

## CÔTÉ TRANSITION — NOS OBJECTIFS EN CHIFFRES

Réduire les déchets  
ménagers et assimilés

de **34 kg/an**  
et par habitant

Pour un habitant,  
cela représente passer

de **1 163 kg**  
de Déchets Ménagers et Assimilés  
(DMA) en 2021

à **859 kg** en 2030

Axe 02

# Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire

# L'accueil, tremplin du développement économique

Avec **plus de deux millions de visiteurs chaque année**, et un million rien que pour le Montreuillois, la CA2BM figure parmi les destinations touristiques les plus fréquentées des Hauts-de-France. Cette attractivité s'appuie notamment sur un littoral emblématique, des espaces naturels préservés, un patrimoine remarquable et une gastronomie généreuse. Elle est renforcée par la tenue de grands événements sportifs et festifs, comme l'Enduropale du Touquet ou les Rencontres Internationales de Cerf-Volants de Berck-sur-Mer. Pour faire face à la demande et accueillir ses nombreux visiteurs, le territoire dispose d'infrastructures d'hébergement et de restauration diversifiées et bien implantées.

L'économie locale s'ancre aussi dans un quotidien vivant, porté par **un réseau dense de commerces et d'artisans**. Ici, les boutiques de proximité structurent l'offre, avec plus de 85 % de commerces alimentaires de type traditionnel.

L'artisanat est bien représenté : 175 entreprises pour 1 000 habitants, soit plus de 2 400 emplois à l'échelle intercommunale.

Enfin, autour du pôle de Berck-sur-Mer, le secteur de la santé se distingue comme un autre moteur majeur du développement économique, et une référence incontournable en matière de soins spécialisés, de rééducation et d'innovation médicale.

En complément des zones d'activités appartenant aux communes, la CA2BM en détient trois :

- celle du Champ Gretz (72 hectares dont 35 ha dédiés au développement économique) sur les communes de Rang-du-Fliers et Verton,
- celle du du Moulin (5,47 hectares) sur la commune de Campigneulles-les-Petites,
- celle d'Opalopolis (54 hectares) sur la commune d'Etaples-sur-Mer.

Au sein de ces zones existantes, 83,7 hectares restent disponibles.

Si ces dynamiques constituent autant d'atouts pour l'économie locale, elles s'accompagnent aussi de **fragilités**. L'essor touristique accentue les tensions sur le foncier et le logement, favorise le développement des résidences secondaires, et génère des pics de fréquentation qui peuvent mettre à mal l'équilibre territorial.

**Face à une attractivité croissante et à des équilibres parfois fragiles, le territoire devra affirmer son ambition pour les années à venir : devenir un modèle d'économie locale vivante, d'accueil durable et d'excellence touristique.**

*« Nous avons des difficultés à offrir du foncier pour de potentielles entreprises. Mais le développement économique a besoin d'espace ! »*

**David DELATTRE**, Directeur du pôle attractivité



## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### DÉVELOPPER ET AMÉNAGER LES ZONES D'ACTIVITÉ

- > Mettre en place un plan de requalification des zones d'activité du territoire.
- > Rendre toutes les zones d'activité du territoire accessibles en transports en commun.
- > Développer le covoiturage et mutualiser le stationnement sur les zones d'activités, pour optimiser la consommation foncière.

### RENDRE LE TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF POUR LES ENTREPRISES

- > Améliorer l'accueil des salariés et des familles.
- > Fédérer les acteurs économiques, créer des clubs de chefs d'entreprises.
- > Renforcer la coordination entre institutions autour du développement économique.
- > Déployer une communication ciblée, via la création d'un réseau d'ambassadeurs et d'événements dédiés.

### AFFIRMER LE TERRITOIRE EN TANT QUE DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCELLENCE

- > Développer une offre haut de gamme pour attirer une clientèle nouvelle.
- > Élargir la saison touristique de novembre à mars.
- > Former et fédérer les acteurs, pour renforcer les compétences et la qualité d'accueil.

### DEVENIR TERRITOIRE DÉMONSTRATEUR DU TOURISME DURABLE ET DE L'INNOVATION TOURISTIQUE

- > Sensibiliser touristes et professionnels aux pratiques écoresponsables.
- > Obtenir le label international Green Destination.
- > Organiser un premier Salon du Tourisme Durable.
- > Soutenir l'innovation touristique et la recherche, via l'accueil de start-ups spécialisées et la création d'un pôle universitaire dédié au tourisme durable avec l'ULCO.

### RENFORCER L'OFFRE DE LOISIRS AU BÉNÉFICE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- > Mieux coordonner les programmations culturelles, patrimoniales et touristiques.
- > Mieux valoriser l'offre existante en s'appuyant sur les offices de tourisme.
- > Créer un City Pass regroupant les propositions culture, tourisme et loisirs.
- > Expérimenter de nouveaux outils de communication numériques et immersifs.

## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Adoption et mise en œuvre d'une **feuille de route Tourisme Durable**, pour adapter l'activité touristique au changement climatique.
- ✓ Création du « **Festival des randonnées** » (2 éditions en 2024 et 2025).
- ✓ Accompagnement des professionnels à l'obtention de **nouveaux labels qualité** : Accueil Vélo, Clef verte, Destination d'Excellence, Tourisme & Handicap, Bienvenue à la ferme...

*« Nos lieux emblématiques sont des vecteurs de développement économique et touristique. Mais pour cela, il faut qu'ils s'appuient sur leur histoire pour créer de nouvelles activités et des synergies. »*

**Alice DACQUET**, ex-responsable de l'accompagnement des entrepreneurs à la Chartreuse de Neuville.

---

## CÔTÉ TRANSITION — NOS OBJECTIFS EN CHIFFRES

**+15 %**

de déplacements touristiques en modes doux ou transports en commun

**-30 %**

de consommations énergétiques dans les établissements touristiques

**+10 %**

d'établissements touristiques titulaires d'un label environnemental



# La culture en partage !

Du clocher de Montreuil qui domine les remparts à la silhouette élancée du château de Longvilliers, du front de mer de Berck aux villas élégantes du Touquet, le patrimoine de la CA2BM compose un véritable kaléidoscope. Religieux, balnéaire, agricole ou urbain, il reflète à la fois la diversité des paysages et l'histoire humaine qui les a façonnés.

Mais ce **patrimoine** n'est pas seulement une affaire de pierre. Il vit aussi dans les savoir-faire et les traditions qui continuent d'animer au quotidien le territoire : la **pêche** sur les quais d'Etaples, la **gastronomie** qui rayonne de la baie d'Authie aux estaminets de

l'arrière-pays, ou encore l'art de recevoir, intimement lié aux stations balnéaires et à leur **hospitalité**.

À côté de cette mémoire vivante, la culture fait battre le cœur du territoire. Elle se vit aussi à travers des rendez-vous qui rassemblent et marquent les esprits : le souffle lyrique de Musica Nigella à Tigny-Noyelle, les vibrations du Bluesin'Out dans l'écrin de la Chartreuse de Neuville, ou encore l'énergie théâtrale des Malins Plaisirs à Montreuil-sur-Mer.

Autour de ces grands moments, une offre dense et variée s'épanouit tout au long de l'année. **Trois**

**cinémas, deux théâtres, sept musées et treize médiathèques** jalonnent le territoire. Ils forment un réseau vivant, complété par des associations culturelles dynamiques, où chacun peut trouver matière à découvrir, s'é mouvoir, apprendre ou partager.

**Donner à chacun les moyens d'accéder à la culture, irriguer tout le territoire, multiplier les passerelles seront autant de leviers pour faire de nos atouts des moteurs encore plus forts d'identité, d'attractivité et d'ouverture.**





## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### ÉTENDRE LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE À TOUT LE TERRITOIRE

- > Étudier l'extension du réseau de lecture publique, via l'intégration des bibliothèques municipales et associatives, pour construire un maillage cohérent à l'échelle du territoire.
- > Fédérer et harmoniser l'offre de lecture, afin de proposer aux habitants un service plus lisible et plus équitable sur tout le territoire.
- > Accompagner et professionnaliser les équipes : soutenir bénévoles salariés par de la formation et du partage d'expériences, afin de renforcer la qualité de l'accueil et des services.

### AMENER LA CULTURE AUX PUBLICS EMPÊCHÉS, EN PROPOSANT DES ACTIONS HORS LES MURS ET UNE OFFRE DE MOBILITÉ ADAPTÉE

- > Mettre en place un service de portage de livres et des animations culturelles de proximité pour les publics éloignés ou empêchés.
- > Développer de nouvelles médiations (animale, artistique...) et des solutions de mobilité adaptées pour faciliter l'accès à tous aux événements culturels.

### DÉVELOPPER UN PROGRAMME D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR TOUS

- > Mettre en place un contrat culture ruralité avec la DRAC.
- > Relancer un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) en lien avec le ministère de la Culture, pour renforcer nos politiques locales d'éducation artistique.
- > Étudier l'opportunité d'une mise en réseau des écoles de musique et de danse existantes.
- > Créer un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ou Départemental sur le territoire.

### TRANSFORMER LES MÉDIATHÈQUES EN UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX CULTURELS

- > Repenser les espaces et l'accueil en médiathèque en fonction des besoins particuliers de chaque public (familles, étudiants, seniors, etc.).
- > Développer l'éducation à l'information et aux médias.
- > Renforcer la dimension ludique en introduisant jeux de société et jeux vidéo.
- > Développer la dimension coopérative, via la création d'un fablab avec du matériel spécifique (imprimante 3D, repair café...), et des animations participatives.

---

## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Retravailler en profondeur la stratégie de communication des médiathèques, pour **toucher des publics plus divers.**
- ✓ Amener l'**offre culturelle du territoire** jusqu'aux établissements scolaires les plus reculés.
- ✓ Multiplier les **propositions de rencontres** avec des artistes et des œuvres.
- ✓ Soutenir, développer et renforcer l'**offre de pratiques culturelles amateurs.**

## MICRO — TERRITOIRE

### LA CULTURE, INGRÉDIENT PHARE DE NOTRE ATTRACTIVITÉ

*« Les gens sont attirés par des territoires qui restent encore très “nature”, tout en offrant la possibilité d’avoir des activités culturelles, de loisirs. Sur la côte d’Opale, on a tout ce qu’il faut pour répondre à ça. »*

**Nathalie FLAHAUT**, directrice du Laby-Parc du Touquet

*« Notre patrimoine naturel est formidable, et notre patrimoine culturel l’est tout autant ! On doit le mettre en valeur pour qu’il renforce encore l’identité de notre territoire. »*

**Pierre DUCROCQ**, Maire de Montreuil-sur-Mer, Vice-président CA2BM  
développement économique, touristique et culturel

# Santé, innovation et numérique : des moteurs pour demain

En CA2BM (comme partout ailleurs), le numérique est aujourd'hui un levier incontournable du développement territorial. Le **très haut débit**, en voie d'achèvement, ouvre de nouvelles perspectives pour les habitants comme pour les entreprises. Mais l'accès reste inégal et les zones blanches une réalité : si certains profitent déjà d'outils performants, d'autres demeurent éloignés des usages numériques, faute d'être formés ou simplement de vivre « au bon endroit ». La question porte donc, en creux, de forts enjeux d'**inclusion** et de **solidarité**. Quoiqu'encore très imparfait, le réseau de points d'accès publics porté par les mairies, médiathèques, centres sociaux et

associations tente d'apporter réponses et solutions aux concernés.

Au-delà des infrastructures, c'est aussi la **transformation digitale** des entreprises et des services publics qui concentre les attentes. Le numérique doit devenir un support transversal : accélérateur de compétitivité du territoire, outil de transition écologique et vecteur d'une meilleure relation aux usagers du service public.

En matière d'innovation, la **santé** fait figure de secteur clé pour notre territoire. Avec la **Fondation Hopale** et la diversité de ses établissements hospitaliers, Berck-sur-Mer est déjà un pôle de référence

régionale. L'enjeu est désormais de franchir un cap : affirmer la santé comme l'un des piliers de la recherche et de l'innovation, et en faire un moteur du développement économique et du rayonnement du territoire.

**Toutes ces questions relèvent d'une recherche d'équilibre : garantir l'inclusion numérique tout en accélérant la transition digitale, soutenir la recherche et l'innovation en santé, et faire du numérique un levier transversal au service de toutes les politiques publiques.**

*« Il faut redistribuer à tous les étages et à tous les niveaux. Il n'y a pas de projet s'il n'y a pas de justice. Il faut une équité. »*

**Olivier GACQUERRE**, Maire de Béthune, Président de la CABBALR (invité du forum du projet territoire de la CA2BM le 2 mars 2023)

*« Nous devons garder la place qu'a acquis Berck dans le paysage hospitalier. Mais aussi mieux nous intégrer dans un maillage de territoires et dans un réseau global. C'est indispensable. »*

**Frédéric CHARLATE**, Médecin spécialiste à la fondation Hopale



## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### CRÉER UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE QUI REGROUPE L'ENSEMBLE DES SERVICES DU TERRITOIRE

- > Répertorier l'ensemble des services proposés à la population sous forme de répertoire cartographique mis à disposition de tous.
- > Créer une plateforme numérique de service public ergonomique, accessible et connectée au nouveau site web de la CA2BM.
- > Développer une présence sur tous les canaux de communication numérique, pour répondre à la diversité des profils d'utilisateurs.

### RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE EN ACCOMPAGNANT LES HABITANTS QUI EN ONT BESOIN

- > Multiplier les outils et lieux d'accompagnement et d'initiation au numérique sur le territoire (EPN, tiers-lieux, etc.).
- > Recycler le matériel informatique inutilisé des entreprises et des collectivités, le mettre à disposition des publics qui en ont besoin.
- > Mettre en place des permanences dédiées à l'accompagnement numérique.

### RÉAFFIRMER LE SECTEUR DE LA SANTÉ COMME FILIÈRE D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION

- > Créer un cluster d'excellence regroupant hôpitaux, établissements de santé, organismes de formation et collectivité, sur les thématiques de la chirurgie orthopédique et de la neurologie.
- > Soutenir des projets de recherche appliquée en santé, via la mise en place d'Appels à Manifestation d'Intérêt.
- > Développer des partenariats avec des parcs d'innovation régionaux en santé, comme Eurasanté à Lille.

---

## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Réaliser un diagnostic local de la fracture numérique. **Cartographier toutes les zones blanches** et identifier les publics à prioriser.
- ✓ Déployer et proposer à tous les habitants **un accès au numérique accompagné** et des initiations aux outils du quotidien.
- ✓ Développer de **nouveaux services en ligne pour faciliter les démarches administratives** et la vie quotidienne des habitants.
- ✓ Développer des solutions innovantes pour **renforcer l'attractivité du secteur de la santé**.

# Emploi et formation : attirer, accompagner, ancrer !

En CA2BM, **l'emploi se vit souvent à deux pas de chez soi** : 82 % des actifs occupent un emploi local. Le territoire attire également plus de travailleurs qu'il n'en voit partir chaque jour : on compte en moyenne 6 680 navetteurs entrants, contre 4 470 sortants. Par ailleurs, les postes sont plutôt stables : plus de **72 % des contrats sont des CDI** ou des postes dans la fonction publique. La part d'emplois précaires (14,8 %) y reste légèrement inférieure à la moyenne régionale (16 %).

Les principaux pourvoyeurs d'emplois se concentrent dans l'administration publique, la santé, l'action sociale ou l'enseignement — notamment à Berck, Rang-du-Fliers, Montreuil et Étaples. Les services marchands (dont le secteur touristique) sont fortement représentés au Touquet et dans les pôles urbains du littoral. Enfin, l'industrie reste un secteur important, en particulier à Étaples et Rang-du-Fliers.

Toutefois certains **déséquilibres** sont bien connus et interrogent. Le territoire attire peu les jeunes actifs et peine à garder ses jeunes.

Si elles sont peu nombreuses, les formations supérieures existantes sont pourtant cohérentes avec les filières locales et les besoins en matière d'emploi. Enfin, la problématique de la mobilité reste un vrai frein, particulièrement marqué pour les populations les plus fragiles.

**En ce qui concerne l'emploi, rechercher l'équilibre, renforcer l'attractivité, faciliter les parcours locaux et susciter des vocations va constituer tout l'enjeu des années à venir sur le territoire.**





## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### RENDRE VISIBLE L'OFFRE ET LES PARCOURS LOCAUX VERS L'EMPLOI

- > Créer un référentiel des métiers du territoire.
- > Concevoir un musée des métiers et des formations, pour valoriser les savoir-faire et les débouchés professionnels locaux.

### RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ, AMÉLIORER L'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ET DES CADRES

- > Créer un espace d'accueil dédié aux nouveaux arrivants, en regroupant toutes les informations utiles à leur installation (emploi, logement, écoles...).
- > Créer un réseau des acteurs de l'emploi et des employeurs.
- > Améliorer la coordination des actions pour l'emploi, la formation et l'entrepreneuriat.
- > Concevoir un portail 100% local de l'emploi, pour faciliter les recrutements.

### INITIER UNE DÉMARCHÉ DE GESTION TERRITORIALE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GTEC)

- > Mettre en place un Observatoire local de l'emploi.
- > Valoriser et faire connaître les grandes entreprises employeuses du territoire.
- > Accompagner l'insertion professionnelle des conjoint·e·s des nouveaux arrivants.
- > Construire une stratégie dédiée au recrutement des cadres, avec les grandes entreprises employeuses du territoire.

---

## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Réalisation d'une **cartographie des acteurs locaux de l'emploi et de la formation.**
- ✓ Préparation d'un **projet de fusion entre la Mission Locale du Montreuillois et l'ADEFI Montreuillois - Ternoise.**

## MICRO — TERRITOIRE

### GARDER NOS JEUNES

*« Nous avons un enjeu de démographie. Nous devons être capables de garder nos jeunes et de les faire revenir dans nos territoires. La clé, c'est la mobilité, le développement de l'offre résidentielle et la géographie des formations professionnelles. »*

**Frédéric SAMPSON**, ancien sous-Préfet de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer

### DÉVELOPPER L'EMPLOI QUALIFIÉ

*« Les jeunes partent et ne reviennent pas parce qu'on manque d'emplois qualifiés. Il faut attirer les entreprises ou alors permettre aux jeunes de créer leur propre entreprise. »*

**Daniel FASQUELLE**, Maire du Touquet-Paris-Plage, Conseiller Régional, Vice-président de la CA2BM



Axe 03

# Faire de la solidarité la valeur socle de notre territoire

# Des logements performants, divers, nombreux

Sur le littoral comme dans l'arrière-pays, la CA2BM compte plus de **60 000 logements**, répartis entre un tiers d'appartements et deux tiers de maisons. À première vue, le parc est diversifié : maisons familiales, pavillons récents, habitat collectif en développement, logements anciens aux volumes généreux. Mais cette diversité apparente cache de vraies **fragilités**.

La première concerne la pression sur l'habitat principal. Sur le territoire, près de **45 % des logements sont des résidences secondaires**. Ce phénomène alimente la tension foncière et limite les possibilités de logement pour les ménages per-

manents. Le marché locatif est restreint, avec un tiers de logements en location et un parc social qui ne représente que 13 % de l'offre totale. Les petites surfaces, pourtant recherchées, sont en nombre insuffisant.

Deuxième enjeu : l'état du parc existant. Plus de la moitié des logements ont été construits avant 1974, et près de 30 % présentent une étiquette énergétique F ou G. Le **potentiel de rénovation** est donc considérable, en particulier dans le parc privé, où un tiers des propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'ANAH.

Enfin, le vieillissement de la population fait émerger de nouveaux besoins. 42 % des propriétaires occupants ont plus de 65 ans. L'**adaptation des logements au vieillissement** ou à la perte d'autonomie devient donc une vraie priorité.

**Réduire la vacance, diversifier les typologies, améliorer la performance énergétique, réguler les usages touristiques et accompagner les parcours résidentiels : autant de leviers à activer pour construire une politique de l'habitat plus équilibrée, accessible et durable.**



*« Cherchons toujours le bon équilibre. Pensons d'abord et avant tout aux populations locales. »*

**Daniel FASQUELLE**, Maire du Touquet-Paris-Plage, Conseiller Régional, Vice-président de la CA2BM

*« Ici comme ailleurs, il va falloir repenser intégralement la façon de se loger. »*

**Mary BONVOISIN**, Maire de Merlimont, Vice-présidente de la CA2BM



## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS VACANTS VERS LA REMISE EN LOCATION

- > Cartographier la vacance sur le territoire, identifier les propriétaires concernés.
- > Mettre en place une prime à la remise sur le marché locatif des logements vacants.

### FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES TRAVAILLEURS ET SAISONNIERS

- > Créer un service de conciergerie, pour faciliter la mise à disposition ponctuelle, par les propriétaires privés, de logements inoccupés.
- > Déployer un accompagnement au premier emploi.
- > Créer des résidences de jeunes travailleurs.

### ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS LA PROPRIÉTÉ

- > Faciliter l'accès et le maintien à la propriété des résidents principaux.
- > Développer l'accession sociale à la propriété.
- > Faire du Bail Réel Solidaire (BRS) un outil au service de l'accession à la propriété.

### DÉVELOPPER DE NOUVELLES TYPOLOGIES D'HABITATS

- > Favoriser l'installation de jeunes ménages via une offre de logements accessibles.
- > Identifier les opportunités à la création de projets d'habitat partagé : changement de destination de bâtiments, potentiels fonciers, bâtiments vacants.
- > soutenir l'émergence de projets citoyens d'habitat partagé, notamment pour étudiants et seniors.

### FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE

- > Garantir un meilleur équilibre territorial via le PLUiH : diversité des logements, répartition des équipements, accès aux services et mixité sociale.
- > Mieux répartir les logements sociaux à l'échelle intercommunale.
- > Faciliter l'accès au logement pour tous les publics, en combinant offre sociale, intermédiaire, accession et habitat inclusif.

---

## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Renforcement de l'**accompagnement des propriétaires éligibles aux aides à la rénovation énergétique**, tout au long de leurs projets.
- ✓ Finalisation d'une première **thermographie aérienne à l'échelle du territoire**. Restitution de résultats fins, à l'échelle de chaque habitation.
- ✓ **Pérennisation des aides locales** complémentaires aux aides de l'ANAH (ravalement de façade et rénovation des logements privés de plus de 15 ans).

# Cohésion sociale et citoyenneté : partout, retisser du lien

*« Changeons de format, changeons de mentalité. Faisons ensemble, trouvons des solutions ensemble! »*

Contribution issue du **Forum Projet de Territoire** organisé à Berck-sur-Mer, le 2 mars 2023

En CA2BM, la cohésion sociale se construit au jour le jour, au plus près des habitants. Sur notre territoire, elle s'appuie sur plusieurs outils et dispositifs : **politique de la ville** dans les quartiers prioritaires d'Étaples et de Berck, action sociale, **Agglomobile, Points Justice**.

Avec les associations et acteurs de l'action sociale, ce travail de fond mené par la CA2BM vise à combler certaines disparités spécifiques à notre territoire, à commencer par la polarisation de l'activité sur la zone littorale. Mais pas seulement. En CA2BM, les contrastes en termes

de niveau de revenu et de vie sont très importants. Entre Étaples, où le revenu médian est l'un des plus faibles, et Le Touquet, où il atteint des niveaux parmi les plus élevés, l'écart témoigne d'inégalités persistantes. Le taux de pauvreté (15,4 %) reste inférieur à la moyenne régionale, mais il concerne beaucoup les plus jeunes, souvent confrontés à la précarité et à l'éloignement de l'emploi.

Dans ce contexte, la cohésion sociale repose sur un double impératif : renforcer la **coordination entre acteurs** pour mieux répondre aux

besoins de proximité et de solidarité des habitants, et créer les conditions d'une **citoyenneté active**, notamment en allant à la rencontre de la **jeunesse**.

**Pour progresser ensemble sur le chemin de la solidarité, il s'agira de poursuivre nos efforts de lutte contre les inégalités, de mobiliser les habitants et de retisser des liens et du collectif, en misant sur la participation et l'engagement du plus grand nombre.**





## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE

- > Mettre en place un conseil de développement intercommunal.
- > Lancer un programme d'ambassadeurs climat-énergie, en lien avec les objectifs du PCAET.
- > Lancer des appels à initiatives citoyennes locales, pour financer et/ou appuyer techniquement la réalisation de projets citoyens ou associatifs vertueux.
- > Mettre en place des parcours éducatifs « jeunes citoyens » pour renforcer et valoriser la jeunesse.

### MULTIPLIER LES ACTIONS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE, RENFORCER L'ANIMATION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

- > Renforcer la participation citoyenne à travers des journées citoyennes, la création d'un Conseil des habitants et des espaces de dialogue dans les quartiers prioritaires.
- > Développer la prévention et la sensibilisation, notamment dans les établissements scolaires, sur les violences intrafamiliales, le harcèlement ou l'égalité femmes-hommes.
- > Consolider les liens entre jeunes et forces de sécurité, via des actions de proximité et de médiation.
- > Garantir l'accès au droit et aux services, en travaillant spécifiquement sur l'accès à l'emploi, au numérique et à la justice.
- > Suivre et développer les actions issues de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) en lien avec les bailleurs sociaux et les communes.

# Services à la population : liberté, égalité, solidarité !

Accéder aux services publics est une condition première d'égalité entre habitants. Sur un territoire aussi vaste et contrasté que la CA2BM, cela suppose d'aller vers les populations les plus éloignées.

**L'Agglomobile** en est une belle illustration : véritable service public itinérant, elle sillonne les communes rurales et a permis de traiter plus de 1 100 demandes en 2024.

Au-delà de ces réussites, beaucoup de travail reste à accomplir, notamment sur les questions d'accès à la santé : si Berck-sur-Mer constitue un pôle d'excellence reconnu bien au-delà du territoire, cette richesse ne bénéficie pas à tous, en particulier dans les zones

rurales. L'enjeu est donc d'affirmer une **politique de santé plus équitable**, grâce à un Contrat local de santé capable de rapprocher soins et habitants.

Les services à la population recouvrent aussi des questions du quotidien, comme l'accueil des tout-petits. Entre départs massifs à la retraite des assistantes maternelles, horaires atypiques des parents (nombreux dans le secteur de la santé) et multiplication des micro-crèches privées, l'équilibre de l'offre reste fragile.

Enfin, si le territoire dispose d'une **offre sportive riche et diversifiée**, celle-ci reste concentrée sur le

littoral. La spécificité « sports et activités de nature » constitue un atout fort, mais appelle à être mieux partagée. Bien sûr, la vitalité du secteur associatif apparaît comme une condition essentielle à l'atteinte de ces deux derniers objectifs.

**À l'examen de cet état des lieux, les enjeux sont clairs : consolider l'accès aux droits et aux services pour tous, réduire les inégalités territoriales en matière de santé, et renforcer le soutien au secteur associatif, partenaire clef des pouvoirs publics au service de l'intérêt général.**

*« Les groupements hospitaliers de territoire ne correspondent pas au parcours des patients. Il y a des réflexions à l'échelle de la CA2BM à avoir pour garantir une offre de proximité satisfaisante. »*

**Julien POUVESLE**, Directeur de l'Hôpital maritime de Berck-sur-Mer, AP-HP



## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### ÉLABORER UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

## C'EST EN COURS !

- ✓ **Inscrire la santé comme une politique publique prioritaire** à l'échelle de l'agglomération, en lien avec l'ambition de développer une filière d'excellence en santé sur le territoire.
- ✓ **Renforcer l'offre de santé de proximité** pour améliorer la prévention et faciliter le recours aux soins.
- ✓ **Développer l'accès aux soins en milieu rural**, en partenariat avec la CPAM et les acteurs de santé.

# Des déplacements facilités et plus durables

**La question des mobilités en CA2BM raconte une réalité contrastée.** La majorité des déplacements se concentre sur le littoral, cœur de l'activité économique et touristique du territoire. Les flux domicile-travail sont en grande partie internes (82 %), signe d'un **bassin de vie dynamique et bien ancré**, mais aussi marqueur d'un **territoire enclavé**. Le rail est présent, principalement sur le littoral et concentre 8% des déplacements sortants du territoire. Les itinéraires cyclables sont nombreux, de la Vélomaritime aux 6 boucles départementales touristiques qui permettent de découvrir, en douceur, les trésors de l'Agglo. Côté bus, l'offre est renforcée depuis le

transfert de la compétence mobilité de la Région Hauts-de-France vers la CA2BM. Aujourd'hui, les 2 lignes régulières de transport urbain et interurbain sont complétées par 2 lignes de navettes circulant les week-ends et 1 supplémentaire pendant l'été. Pas moins de 4500 élèves, de la maternelle aux études supérieures, sont transportés quotidiennement sur le territoire.

Mais cette offre, encore insuffisante et très concentrée sur le littoral, ne doit pas faire oublier les besoins de l'arrière-pays. Aujourd'hui, les alternatives à la voiture sont trop peu nombreuses sur le territoire. Dans la CA2BM, celle-ci reste d'ailleurs le réflexe quasi exclusif pour

les trajets domicile-travail (90 %). Parmi le faisceau de faits qui expliquent cela, des interconnexions entre modes de déplacement qui restent à fluidifier, notamment entre trains et bus. Aussi, une pratique du vélo au quotidien encore marginale qui manque d'infrastructures dédiées, en particulier hors littoral.

**Rendre la mobilité plus accessible, bas-carbone et cohérente sur l'ensemble du territoire, pour tous les habitants : autant d'enjeux structurants pour guider notre politique de transports et mobilité jusqu'en 2035 !**

*« Notre territoire est attractif. Pour le rester, il doit développer la mobilité à l'intérieur de ses terres, notamment la mobilité ferroviaire. »*

**Julien POUVESLE**, Directeur de l'Hôpital maritime de Berck-sur-Mer, AP-HP





## CAP 2035 : NOTRE FEUILLE DE ROUTE

### FAVORISER LES MOBILITÉS ACTIVES

- > Développer des aménagements cyclables sécurisés entre pôles urbains et gares et entre le littoral et l'arrière-pays.
- > Finaliser l'Eurovélo 4 et créer une boucle cyclable « Tour de l'Agglo ».
- > Étendre les stationnements vélos sécurisés et faciliter l'intermodalité.
- > Soutenir la pratique du vélo via la promotion du VAE (aide à l'achat) et la création d'un atelier vélo solidaire.
- > Accompagner les professionnels du tourisme dans la démarche « Accueil Vélo ».

### DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE MOBILITÉS ALTERNATIVES INTERCOMMUNALES

- > Participer aux démarches régionales et départementales en faveur de la mobilité solidaire.
- > Mettre en place un guichet local pour valoriser les aides et les acteurs du territoire.
- > Étudier un service d'autopartage solidaire à l'échelle intercommunale.
- > Tester des solutions innovantes dans les zones peu denses.

### OPTIMISER L'OFFRE EN TRANSPORT COLLECTIF

- > Fluidifier les trajets en bus.
- > Poursuivre l'aménagement des pôles gare.
- > Créer une application ou un site web dédié aux transports en commun.
- > Étudier le déploiement d'une flotte de bus au biogaz (objectif de 2 bus pour 2035).

### FAIRE ÉVOLUER LES USAGES DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

- > Développer le covoiturage, favoriser les mutualisations inter-entreprises.
- > Optimiser et mutualiser le stationnement.
- > Promouvoir la ville des courtes distances.

« Il faut désenclaver le territoire. C'est ça, notre grand enjeu : la mobilité, pour tous, à tous les niveaux. »

Frédéric SAMPSON, Sous-préfet de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer

## C'EST DÉJÀ FAIT — C'EST EN COURS !

- ✓ Augmentation des cadences sur les principales lignes de bus, **adaptation des horaires** en lien avec ceux des trains.
- ✓ Mise en place de **services de mobilité adaptés à la saisonnalité** et aux grands événements du territoire.
- ✓ Finalisation des **aménagement de l'Eurovélo 4** à Cucq, Merlimont et au Touquet.
- ✓ Développement de **nouvelles offres de covoiturage**.
- ✓ Mise en place du **dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique**.

---

## CÔTÉ TRANSITION — NOS OBJECTIFS EN CHIFFRES

**-20 %**  
de déplacements  
autosolistes

**+15 %**  
de véhicules  
électriques  
ou à carburant  
alternatif

**+10 %**  
de la part modale  
des transports en  
commun dans les  
déplacements

**+20 %**  
de la part modale  
du vélo et de la  
marche à pied dans  
les déplacements





# CAP 2035 !

## VERS UN TERRITOIRE DE QUALITÉ(S)

Le projet de territoire offre une vision commune de la CA2BM qui s'incarne à travers sept qualités structurantes et fédératrices. Des qualités à préserver, à consolider, à développer !

### GÉNÉREUX

Un territoire touristique accueillant, doté d'un remarquable patrimoine historique et naturel, d'une identité marquée par des savoir-faire solides et des traditions ancrées. Une terre gourmande avec une excellence gastronomique, un riche terroir et une agriculture de qualité.

### ÉQUILBRÉ

Un territoire harmonieux qui sait mettre en valeur ses atouts et sa diversité, au profit de ses habitants et de ses visiteurs. Entre terre et mer, des liens connectent le littoral et l'arrière-pays, les pôles urbains et les communes rurales.

### AGRÉABLE

Un territoire de services et de projets, à échelle humaine et dans un cadre de vie naturel privilégié où il fait bon vivre. Un territoire tourné vers sa population, favorable à l'épanouissement de ses habitants et de ses entreprises.

### PRÉSERVÉ

Un territoire bénéficiant d'un environnement et d'une nature protégés, dans un cadre calme, apaisé et presque confidentiel. Une richesse inestimable qui s'appuie sur des ressources naturelles et une biodiversité préservées.

### AMBITIEUX

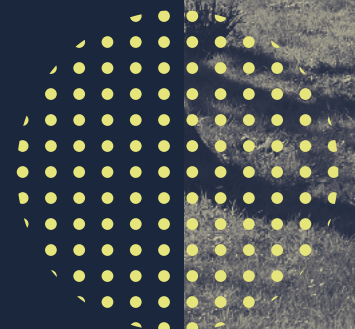
Un territoire tourné vers l'avenir et les jeunes, avec un tissu économique dynamique. Un territoire qui innove et expérimente, reconnu pour ses filières d'excellence, attractif pour les entreprises, les porteurs de projets et les actifs.

### DÉCLOISONNÉ

Un territoire ouvert et connecté au monde, accessible et maillé, avec une offre de mobilités alternatives performante. Un territoire qui facilite le mouvement, et permet des formes de travail nomades (coworking, télétravail...).

### RÉSILIENT

Un territoire qui s'adapte et anticipe les effets du changement climatique. Un territoire qui assure la sécurité de ses habitants face aux risques naturels, qui limite son impact carbone, en tendant vers une autonomie énergétique et alimentaire.



*« Mon rêve, ce serait que chacun trouve sa place sur notre territoire, que chacun puisse s'épanouir comme il le souhaite, dans tous les domaines de la vie. »*

**Bruno COUSEIN**, maire de Berck, conseiller départemental, président de la CA2BM





# Conclusion

Trois questions à Mary Bonvoisin,  
maire de Merlimont, vice-présidente de la  
CA2BM et référente du projet de territoire

## POURQUOI LA CA2BM A-T-ELLE VOULU S'ENGAGER DANS L'ÉCRITURE DE SON PROJET DE TERRITOIRE ?

Quand l'Agglo est née en janvier 2017, ça n'a pas été simple. Il a fallu fusionner trois intercommunalités, soit trois territoires avec, chacun, une identité propre et des caractéristiques particulières. L'enjeu est donc de « faire territoire », tous ensemble, en tenant compte des particularités de chacun et en s'appuyant sur ce qui nous unit. Jusqu'à présent, c'est comme si l'on avait superposé des briques de lego sans vraiment projeter un édifice commun. Il était temps de donner du sens à ce que l'on voulait faire ensemble.

La démarche d'élaboration de ce projet de territoire a été un bon moyen d'engager le dialogue, d'instaurer une dynamique de coopération et de se mettre au travail avec les communes. Ce n'est pas toujours évident d'embarquer les élus et les habitants dans une telle démarche. Il faut réussir à se projeter, à prendre de la hauteur et à faire collectif.

Et on y est arrivé ! Avec le projet de territoire, nous avons une feuille de route politique qui éclaire notre action et lui donne une cohérence d'ensemble.

La CA2BM, au-delà des nombreux services qu'elle apporte au territoire, a l'ambition de fédérer autour d'une vision globale, qui dépasse les limites de la commune et qui prend en compte les

enjeux collectifs. Pour cela, la coopération et la solidarité à l'échelle du territoire sont essentielles. Ensemble on va toujours beaucoup plus loin et c'est **un véritable pacte d'engagement collectif** que l'on vient de nouer avec nos 46 communes.

*« La CA2BM aura 10 ans en 2027 et elle a maintenant un cap clair ! »*

## QUEL EST LE PRINCIPAL DÉFI QUE L'AGGLOMÉRATION DEVRA RELEVER POUR CONCRÉTISER CE PROJET ?

La transition écologique et l'adaptation au changement climatique sont des défis majeurs. Tous les jours il arrive quelque chose sur notre territoire. Nous sommes très impactés et c'est bien pour cela que le premier axe d'action du projet de territoire est consacré à cela. On a la chance de vivre sur un territoire d'une grande richesse naturelle et il faut la préserver autant que possible. S'atteler prioritairement à ces sujets est fondamental. Si on ne sait pas préserver notre littoral et notre arrière-pays, nous aurons du mal à maintenir notre attractivité qui est l'objectif de l'axe 2. Pour relever ces défis, la solidarité doit devenir une valeur socle du territoire : c'est l'enjeu de l'axe 3. **Tout est lié et interdépendant.**



Le logement et la question des mobilités sont aussi des sujets très importants. Il faut que les habitants permanents puissent vivre dans des logements adaptés à leurs besoins, qu'ils puissent se déplacer facilement. C'est d'autant plus crucial que près de 2/3 de la population vit près du littoral et qu'il va falloir anticiper le recul du trait de côte : repenser la question du logement, tout en développant les alternatives à la voiture. Cela aura des conséquences sur l'aménagement de l'ensemble du territoire.

*« Le projet de territoire de la CA2BM est un acte de résilience. »*

#### **QUE DIRIEZ-VOUS AUX GÉNÉRATIONS FUTURES, CELLES QUI VONT CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN ?**

Je souhaite, avec cette feuille de route, que nous parvenions à construire un territoire uni, résilient, décarboné, où les mobilités douces ont la part belle, un territoire relié par de nombreux sentiers labellisés, un territoire où chacun puisse se loger, se former et travailler.

Nous vivons sur une terre d'exception, vivante, accueillante, où il fait bon vivre. Nous sommes riches de notre patrimoine naturel, de notre gastronomie, de notre artisanat... Avec 46 communes et 67 000 habitants, nous ne sommes pas un grand territoire mais nous avons des ressources qui n'existent pas ailleurs. Il faut préserver cette exception tout en permettant à nos jeunes de rester vivre sur le territoire.

Les jeunes sont plus engagés et mieux sensibilisés aux enjeux écologiques, alors c'est tout particulièrement à eux que j'ai envie de m'adresser : **ce territoire est le vôtre, soyez conscients de sa beauté et prenez-en soin !**

*« En unissant nos forces, je suis persuadée que nous pouvons faire face aux défis qui nous attendent. »*





**Aller plus loin :  
les documents  
de référence**



## CLIMAT, AIR, ÉNERGIE

### Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Adopté en août 2024, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) fixe la stratégie de transition écologique de la CA2BM jusqu'en 2030. Véritable feuille de route collective pour les acteurs du territoire, il oriente l'action autour de trois priorités : la réhabilitation thermique des logements, la réduction des déplacements motorisés et la préservation des espaces favorables à la séquestration carbone. Il sera réévalué à mi-parcours en 2027.

## EAU

### Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE)

Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ont été institués par la loi sur l'eau de 1992. Ils fixent pour six ans les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs attendus en matière de « bon état des eaux ». Ils sont au nombre de 12, un pour chaque « bassin » de la France métropolitaine et d'outre-mer. Le SDAGE 2022-2027 du Bassin Artois-Picardie a été approuvé par arrêté du préfet coordonnateur de bassin en date du 21 mars 2022.

> [Consulter le SDAGE : eau-artois-picardie.fr](http://eau-artois-picardie.fr)

### Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)

Le SAGE est un outil de planification qui permet de guider les décisions des acteurs du territoire concernant l'eau.

Il décline le SDAGE à l'échelle de sous-bassins hydrographiques. Le territoire de la CA2BM est concerné par le SAGE de la Canche et par le SAGE de l'Authie. Ces outils sont animés par une Commission Locale de l'Eau portée par l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau : le SYMCEA.

*En savoir plus :*

> [SAGE de la Canche : sagedelacanche.fr](http://sagedelacanche.fr)

> [SAGE de l'Authie : sageauthie.fr](http://sageauthie.fr)

> [Symcea \(Syndicat Mixte Canche et Authie\) : symcea.fr](http://symcea.fr)

### Le Contrat d'Action pour la Ressource en Eau (CARE)

Le Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE) est un outil de planification et de coordination au service de la préservation de la ressource en eau. Il fixe les objectifs de reconquête de la qualité de l'eau et de réduction des pressions nécessaires pour y parvenir, tout en harmonisant les démarches entre l'ensemble des partenaires concernés.

Le CARE formalise les engagements de chacun autour d'un programme d'actions partagé, fondé sur le bilan des initiatives déjà menées et sur un plan d'actions à venir, assorti d'objectifs mesurables. En renforçant la dynamique territoriale, ce contrat traduit la volonté collective de la CA2BM et de ses partenaires d'agir durablement pour la protection et la gestion équilibrée de la ressource en eau.

Sur le bassin Artois-Picardie, 60 captages, essentiels pour l'alimentation en eau potable, ont été identifiés comme prioritaires dans le SDAGE 2022-2027. Ces captages feront l'objet de Contrats d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE). Sur le territoire de la CA2BM, trois captages sont concernés : Airon-Saint-Vaast (CARE approuvé en mai 2025), Conchil-Le-Temple et Étaples-Le Rombly (CARE en cours d'élaboration).

## PATRIMOINE NATUREL

### Le Schéma des Espaces Naturels

La CA2BM et le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord-Pas-de-Calais (CEN), considérant que plusieurs de leurs motivations sont communes et qu'ils bénéficient chacun de compétences complémentaires sur la thématique de l'environnement, ont décidé de s'associer pour la mise en œuvre de projets communs en faveur des espaces naturels.

Ce partenariat s'est traduit par la signature d'une convention cadre fixant les axes de collaboration suivants :

- animation territoriale,
- expertise à la connaissance, à la gestion et à la valorisation des espaces naturels du territoire,
- accompagnement de la politique d'aménagement du territoire.

La phase 1 de ce partenariat a abouti à un rapport formalisant la hiérarchisation des enjeux naturalistes du territoire de la CA2BM.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, RISQUES ET LITTORAL

### **Le Schéma de Cohérence Territoriale**

Issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification qui constitue une véritable réflexion en matière d'aménagement urbain et d'urbanisme sur le devenir du territoire à 20 ans. Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Maritime et Rural du Montreuillois a été approuvé par délibération du 30 janvier 2014.

### **Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH)**

C'est un document d'urbanisme à l'échelon intercommunal qui constitue la feuille de route d'un territoire. Il définit à l'échelle de chaque commune, mais en cohérence avec l'ensemble du territoire, les différentes zones (agricole, naturelle, constructible ...) et les règles d'urbanisme que chacun devra respecter pour tout projet de construction, de rénovation, d'extension, d'aménagement ...

### **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI 2) Bresle- Somme-Authie**

Le PAPI 1, mis en œuvre depuis 2015, a permis de structurer une première stratégie territoriale d'adaptation avec des actions concrètes : diagnostics de vulnérabilité, sensibilisation des habitants, surveillance du littoral, premiers travaux de protection... En 2025, le PAPI 2 prend le relais et va plus loin : il s'appuie sur les enseignements de la première phase pour bâtir un nouveau programme d'actions, cohérent, ambitieux, progressif. Son objectif : protéger les personnes et les biens tout en accompagnant la transformation du territoire, en agissant à court, moyen et long terme.

> [Consulter le PAPI 2 : baiedesomme.org](http://baiedesomme.org)

### **Le Plan de Prévention des Risques (PPR)**

Le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP ou PPR) est un outil réglementaire visant à limiter, dans une perspective de développement durable, les conséquences des catastrophes naturelles. Il est encadré par la loi

du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, il est approuvé par arrêté préfectoral et annexé au Plan Local d'Urbanisme. Il s'inscrit dans une démarche d'aménagement du territoire englobant la prévention des risques d'inondation, la protection contre les crues, la prévision des crues et leur gestion.

### **Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Vallée de la Canche**

Le bassin de la Canche étant particulièrement touché par les inondations, une prescription de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) a été établie le 17 mai 2000 afin de limiter les impacts de ces phénomènes. Il s'applique à la basse vallée de la Canche, de la commune de Guisy (en amont) jusqu'à Étaples-sur-Mer (en aval), couvrant ainsi 21 communes.

## GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

### **Le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)**

Adopté en 2023 pour une durée de six années, le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** de la CA2BM décline 15 actions prioritaires en vue de diminuer la quantité et la nocivité des déchets produits sur le territoire de la CA2BM. Il est le fruit d'une démarche qui s'inscrit dans la durée, appuyée sur un diagnostic du territoire, des groupes de travail avec des professionnels et des élus et la mise en place d'une commission consultative.

## TRANSPORTS ET MOBILITÉS

### **Le plan de mobilités simplifié**

Réalisé en 2022, il définit la politique de mobilité du territoire, et poursuit plusieurs objectifs : rendre effectif le droit à la mobilité pour tous tout en intégrant les spécificités locales, couvrir l'ensemble du territoire et articuler la mobilité avec les communes voisines, le tout en prenant en compte les orientations et documents cadres plus transversaux.

## **Le schéma directeur cyclable**

C'est l'un des bras armés du PCAET. Ce schéma, approuvé en juin 2025, est un outil qui permet aux collectivités de planifier le déploiement d'un réseau cyclable continu et sécurisé.

## **HABITAT ET LOGEMENT**

### **Le Programme Local de l'habitat**

Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. En CA2BM il est intégré au PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

## **EMPLOI ET FORMATION**

### **Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation**

Adopté par la Région Hauts-de-France en décembre 2022, le SRDEII constitue une feuille de route collective pour les six années à venir, co-construite avec les établissements publics de coopération intercommunale du territoire. Il définit les grandes orientations pour soutenir les entreprises, renforcer l'innovation, promouvoir l'attractivité du territoire et structurer les filières locales, tout en impliquant fortement les EPCI dans son pilotage.

> Consulter le SRDEII : [entreprises.hautsdefrance.fr](https://entreprises.hautsdefrance.fr)

## **CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME**

### **Le Contrat de destination touristique « Aux origines de la Côte d'Opale »**

Piloté par la Région Hauts-de-France, ce contrat engage la CA2BM jusqu'en 2027, aux côtés de dix autres acteurs de proximité : la Communauté de communes du Hauts-Pays du Montreuillois, la Communauté de communes des 7 Vallées, les villes de Berck-sur-Mer, Camiers - Sainte-Cécile, Étaples-sur-Mer et Le Touquet-Paris-Plage, l'association Opale & Co, le Département du Pas-de-Calais, Hauts-de-France Tourisme et Pas-de-Calais Tourisme.

Son objectif : dépasser les limites administratives pour construire des offres touristiques plus cohérentes, visibles et attractives à l'échelle d'un véritable territoire d'expérience.

## **AGRICULTURE ET ALIMENTATION**

### **Le Programme Alimentaire Territorial**

La CA2BM a lancé en 2023 son Projet Alimentaire Territorial (PAT). Un PAT est une démarche collective qui vise à relocaliser l'alimentation et à la rendre plus durable. Celui de la CA2BM est coconstruit avec une pluralité d'acteurs locaux, représentatifs de l'ensemble de la filière alimentaire du territoire.

Ce projet vise à :

- soutenir l'agriculture durable,
- valoriser la production locale,
- agir contre la précarité alimentaire,
- lutter contre le gaspillage alimentaire,
- éduquer à une alimentation saine et durable.



Retrouvez ces documents  
cadre sur [ca2bm.fr](http://ca2bm.fr)





Communauté d'Agglomération  
des 2 Baies en Montreuillois

11-13 place Gambetta  
62170 MONTREUIL -SUR-MER

[ca2bm.fr](http://ca2bm.fr)  
03.21.06.66.66